

Catalogue des formations



2020

handicap

protection de l'enfance

SANTÉ

inclusion sociale

gérontologie



Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité du Grand Est

CATALOGUE DE FORMATIONS 2020



CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet
5 rue de la Charrière • Bât. 3
51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr



Directrice de la Publication :

Jessica BOIVIN



Comité de Rédaction :

Lucile AGENOR
Noémie BOIVIN
Valérie DAMASE
Dominique EICHWALD
Marie-Claude MARTINEZ
Karine MARTINOT
Adeline SIMON

Conception & mise en page :

Thierry ANTOINE

Le CREAI Grand Est a le plaisir de vous présenter son nouveau catalogue pour l'année 2020. Comme les années précédentes, son élaboration résulte :

- **des enjeux du secteur** qui continuent à se concentrer autour du virage inclusif, de la nécessité d'adapter les prestations pour mieux répondre à la multiplicité des besoins. Vous retrouverez ainsi la thématique de la promotion de la continuité du parcours de la personne en situation de handicap ou celle de l'appropriation des nomenclatures SERAFIN PH.
- **de l'expérience de l'équipe de formateurs.** La rencontre avec les équipes au cours des différentes journées de formation, d'étude, d'animation ... permet de rassembler les besoins et les attentes des professionnels sur de nouvelles thématiques. Les sujets de la qualité de vie au travail ou de la communication assertive font ainsi leur apparition dans le catalogue 2020.

De nouvelles thématiques et d'autres plus classiques constituent ainsi un éventail de formation axé sur 4 objectifs :

- *adaptez et personnalisez l'accompagnement*
- *perfectionnez vos pratiques et vos outils*
- *renforcez les pratiques managériales*
- *soutenez la formation des personnes accompagnées*

Vous retrouverez les formats habituels :

- **inter-établissements et services**, toujours sur les trois sites (Châlons-en-Champagne, Vandœuvre-lès-Nancy et Strasbourg). Vous trouverez les dates des différentes sessions pour vous permettre de choisir les dates et lieux qui vous conviennent le mieux.
- **Sur site** (en intra). Les programmes qui vous sont ici proposés peuvent naturellement être adaptés et le contenu peut être personnalisé pour mieux correspondre à vos besoins et à vos propres objectifs.

Alors n'hésitez pas à nous solliciter !

Jessica BOIVIN, Directrice Adjointe



«On n'a jamais fini
de parfaire un apprentissage»

André Gide

Édito

CHARTRE

des Centres Régionaux d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI)

et de la Fédération des CREAI (ANCREAI)

PRÉAMBULE

Afin de préciser le sens de leurs interventions, leur cadre ainsi que les relations au sein du réseau, les CREAI et l'Association Nationale des CREAI se sont dotés de la présente charte. Le respect de ses termes est une condition de la participation des CREAI à l'ANCREAI.

VALEURS

Les valeurs qui unissent les CREAI au sein de l'ANCREAI et les mobilisent sur leurs territoires sont les suivantes :

- ▶ Respect des droits de l'Homme et de la démocratie,
- ▶ Respect de la laïcité,
- ▶ Solidarité et refus de la pauvreté et des exclusions,
- ▶ Reconnaissance de chaque individu et de ses droits,
- ▶ Utilité sociale et non-lucrativité de leurs actions.

Elles constituent le fondement de leurs interventions auprès des acteurs des secteurs social, médico-social et sanitaire en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

ÉTHIQUE

Au service de l'intérêt général, les interventions des CREAI et de l'ANCREAI, quelle que soit leur nature :

- ▶ Privilégient l'intérêt de la personne, le respect de ses droits et la réalisation de ses potentialités, par rapport à toute autre logique institutionnelle, managériale ou financière,
- ▶ Visent l'amélioration continue de la qualité du service rendu à la personne en situation de vulnérabilité, dans le cadre des politiques publiques,
- ▶ S'appuient sur une interrogation permanente et partagée de la pertinence de leurs actions.

RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Les CREAI et l'ANCREAI s'engagent à garantir vis-à-vis des différents acteurs publics et privés des champs social, médico-social et sanitaire, par le cadre institutionnel qu'ils se donnent :

- ▶ l'impartialité de leur positionnement vis-à-vis des différents acteurs,
- ▶ l'autonomie de leur gouvernance.

Organismes territoriaux au positionnement transversal, les CREAI s'engagent à respecter des principes d'interventions garantissant :

- ▶ la lisibilité de leurs missions,
- ▶ la clarté des rôles tenus et l'absence de conflits d'intérêt,
- ▶ la confidentialité des informations détenues, qu'elles concernent les personnes ou les institutions,
- ▶ le recours à des méthodes rigoureuses et la production de connaissances fiables,
- ▶ la recherche de la qualité et de l'amélioration continue de leurs prestations.

ENGAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT EN RESEAU

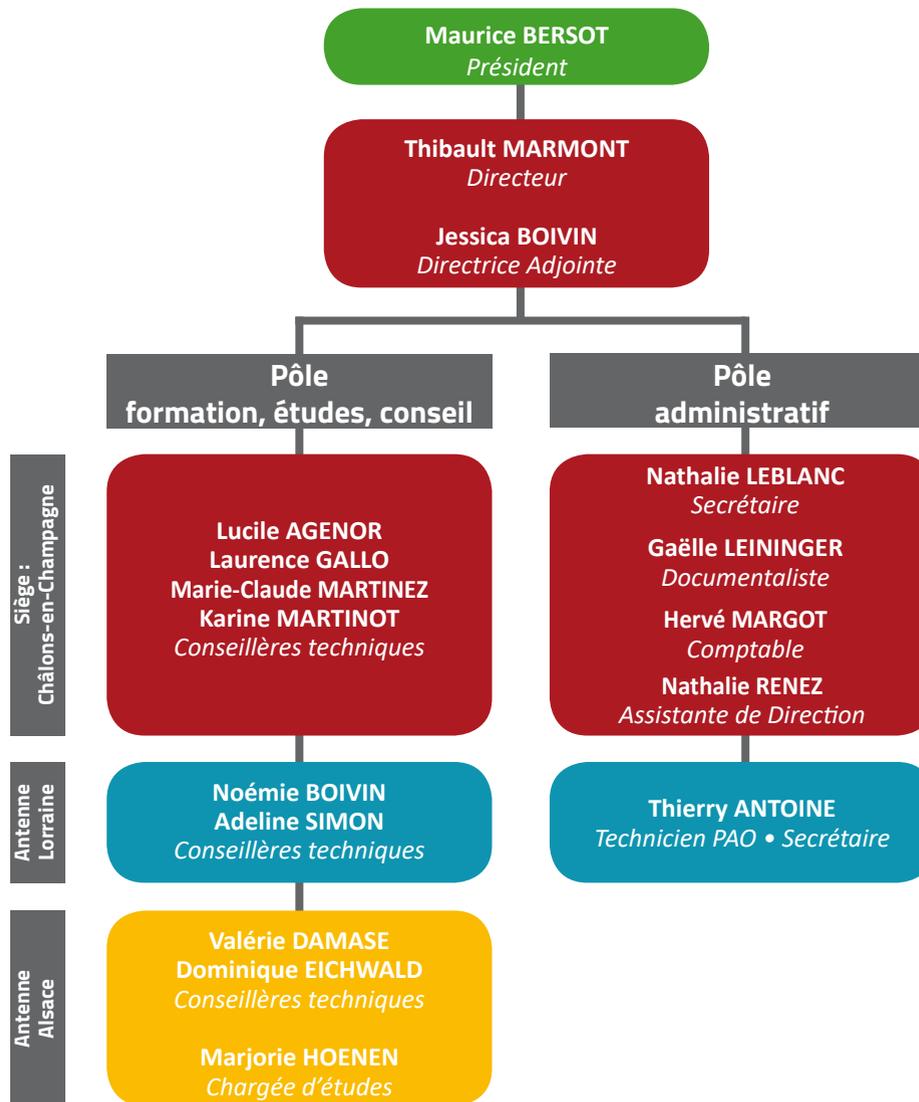
L'ANCREAI s'engage à :

- ▶ représenter le réseau aux niveaux national et international,
- ▶ favoriser les collaborations entre CREAI,
- ▶ assurer l'équité dans le traitement des CREAI,
- ▶ soutenir les CREAI,
- ▶ promouvoir les travaux des CREAI dans ses relations avec les instances nationales ou internationales,
- ▶ garantir l'accès aux services rendus par les CREAI sur l'ensemble du territoire national,
- ▶ informer le réseau des travaux conduits par l'ANCREAI ou par les CREAI.

Chaque CREAI s'engage à :

- ▶ adopter la présente Charte,
- ▶ adhérer à l'ANCREAI et respecter ses statuts et son règlement d'association,
- ▶ contribuer au renforcement de l'action et de la légitimité de l'ANCREAI comme tête de réseau des CREAI,
- ▶ valoriser l'action de l'ANCREAI et du réseau auprès de ses interlocuteurs,
- ▶ participer aux rencontres des instances de l'ANCREAI,
- ▶ informer l'ANCREAI de l'ensemble des travaux qu'il conduit dans sa région,
- ▶ participer, au niveau national, à la construction et à la consolidation de méthodologies et d'outils communs,
- ▶ favoriser, chaque fois que cela est possible et pertinent, des collaborations avec d'autres CREAI, en cohérence avec les orientations de l'ANCREAI, et les inscrire dans un cadre conventionnel.

L'EQUIPE





SOMMAIRE

▶ Adaptez et personnalisez l'accompagnement (fiches jaunes).....	8
▪ Tous secteurs	9
▪ Secteur Handicap	16
▪ Secteur Personnes âgées	34
▪ Secteur Protection de l'enfance	37
▪ Secteurs ciblés.....	41
▶ Perfectionnez vos pratiques et vos outils (fiches bleues).....	45
▶ Renforcez les pratiques managériales (fiches rouges)	64
▶ Soutenez la formation des personnes accompagnées (fiches vertes).....	71
Conditions générales de vente	77
Bulletin d'inscription aux formations inter	79

Adaptez et personnalisez l'accompagnement (ACCOMP) (ACCOMP)

Tous secteurs (ACCOMP 1)

- Accompagner les personnes avec **bienveillance** 9
- **Autodétermination** : apprentissage du pouvoir d'agir 10
- Les **droits des usagers** accueillis en structure sociale ou médico-sociale 11
- La gestion des risques et **responsabilités** dans un établissement social et médico-social 12
- **Jeune professionnel et/ou nouveau salarié** : intervention dans le secteur médico-social 13
- **Projets personnalisés** : les fonctions de **coordinateur** 14
- Promouvoir et initier une démarche de **développement durable** dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux 15

Secteur Handicap (ACCOMP 2)

- **Accompagnement à la santé** et parcours de soins de la personne (enfant/ adulte) en situation de handicap 16
- L'accompagnement de qualité des enfants/adolescents avec des **troubles du spectre de l'autisme** (TSA) 17
- Accompagner les personnes en situation de **handicap psychique** 18
- Adaptation de l'intervention auprès des **personnes handicapées vieillissantes** 19
- Construire des réponses adaptées aux besoins et attentes des **travailleurs handicapés** 20
- **Insertion professionnelle** vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ? 21
- Penser l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie des personnes accueillies en **MAS-FAM** 22
- La place des **parents** dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap 23
- Postures professionnelles et outils pour accompagner la **vie affective et sexuelle des personnes adultes** en situation de handicap 24
- Postures professionnelles et outils pour accompagner la **vie affective et sexuelle des enfants & adolescents** en situation de handicap 25
- Prévention et gestion des **comportements-problèmes** 26
- Promotion de la santé : les **addictions** dans le champ du handicap 27
- Promouvoir la **continuité du parcours** de la personne en situation de handicap : Evolution de l'accompagnement au travers des plateformes de services et de la coordination de parcours 28

- S'approprier les nomenclatures **SERAFIN**. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles 29
- Sensibilisation à la notion et à l'**approche du handicap** 30
- **Trouble du spectre de l'autisme** : interventions et parcours de vie de l'**adulte** .. 31
- La **vie affective et sexuelle des adultes** en situation de handicap 32
- La **vie affective et sexuelle des enfants & adolescents** en situation de handicap 33

Secteur Personnes Agées (ACCOMP 3)

- Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'**Alzheimer** ou apparentée 34
- Personnalisation de l'**accompagnement en EHPAD** : du projet de vie au projet personnalisé 35
- Promotion de la **Qualité de vie en EHPAD** 36

Secteur Protection de l'Enfance (ACCOMP 4)

- L'accompagnement des **mineurs non accompagnés** 37
- Le **dispositif de la Protection de l'Enfance** : organisation et enjeux 38
- Evaluer les **besoins de l'enfant en Protection de l'Enfance** depuis la loi de 2016 39
- La **place des familles** en Protection de l'Enfance 40

Secteurs ciblés (ACCOMP 5)

- L'accompagnement d'enfants ayant des **difficultés psychologiques** 41
- Accompagnement à la **fin de vie** 42
- Comment protéger une **personne majeure vulnérable** : des différentes possibilités à leurs mises en œuvre 43
- Le soutien des **aidants non-professionnels** 44

Accompagner les personnes avec bientraitance

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social intervenant directement auprès des personnes accompagnées

Programme

Jour 1. Définition des notions de bientraitance et de maltraitance, éléments de cadrage et textes de référence

- Définition de la bientraitance et de la maltraitance
- Les politiques publiques en faveur du développement de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance des personnes en situation de handicap (circulaire du 20 février 2014)
- Mettre en œuvre la bientraitance en structure médico-sociale, au travers (entre autre) de :
 - La liberté de choix et l'accompagnement de l'autonomie
 - Le respect de la singularité et le sentiment de sécurité
 - L'incitation à l'expression et la prise en compte des opinions exprimées
 - La stabilité du projet institutionnel
 - La participation de l'usager à son accompagnement et à la vie de la structure

Jour 2. Travail collectif autour de situations vécues

À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, etc.). Les entrées de la réflexion sont :

- Le déroulement de la vie quotidienne (réveil, toilette, repas, habillage, déplacement, etc.) ;
- La relation avec l'usager (attitudes verbales, respect de la dignité, etc.) ;
- Le mode de vie de la personne (habitudes de vie, croyances, relations familiales, etc.) ;
- L'organisation institutionnelle (organisation de l'équipe, réflexion partagée sur la promotion de la bientraitance, écrits professionnels, etc.).

Objectifs

- Se former et mettre en œuvre une culture de la bientraitance, étayée à la fois par les pratiques professionnelles concrètes quotidiennes et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Apporter un éclairage conceptuel sur les notions de bientraitance et de maltraitance
- Définir, via une réflexion collective et transversale, des règles de pratiques professionnelles respectueuses de la situation de chacun
- Identifier la vulnérabilité spécifique des usagers accompagnés
- Favoriser la diffusion et l'appropriation par l'ensemble de l'équipe professionnelle

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 16 et 23 juin 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 26 mars et 2 avril 2020
 Strasbourg : 15 et 22 septembre 2020

Autodétermination : apprentissage du pouvoir d'agir

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1 : Approches théoriques de l'autodétermination et cadre législatif.

- Le cadre législatif
 - Evolution des politiques sociales : comment nous sommes passés de l'usager « objet de soins » au citoyen «sujet de droit».
 - « La participation de l'usager » dans les textes législatifs
- Les concepts
 - Les différentes théories de l'autodétermination
 - L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer
 - Les quatre caractéristiques de l'autodétermination

Jour 2 : Appropriation des concepts par la mise en pratique d'outils élaborés et adaptés au niveau des usagers.

- Bilans et retour d'expériences
 - L'autodétermination est-elle possible pour toutes les personnes accompagnées ?
 - Le bilan de la HAS-ANESM sur la participation des personnes accueillies dans les structures médico-sociales
 - Etude d'une expérience réussie d'incrémentation de l'autodétermination dans un foyer pour adultes déficients intellectuels en Suisse.
- Mise en place des outils
 - L'élaboration et la construction des outils nécessaires à l'apprentissage de l'autodétermination
 - Mettre en place les moyens pour passer de l'individuel au collectif, de l'autodétermination à la citoyenneté

Objectifs

- Former les équipes sur les concepts de la participation des personnes accompagnées
- Identifier la participation dans le cadre législatif et les recommandations de bonnes pratiques
- Comprendre le concept de l'autodétermination pour mieux appréhender la question de la participation
- Réflexion et élaboration des outils nécessaires à la mise en place des apprentissages permettant la participation effective des usagers

Modalités pédagogiques

Support vidéo, travail en groupe, apport théorique, mise en situation, partage d'expérience

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1 160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 13 et 14 février 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 14 et 15 mai 2020
 Strasbourg : 12 et 13 mai 2020

Les droits des usagers accueillis en structure sociale ou médico-sociale

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Favoriser l'appropriation des droits des usagers des établissements sociaux et médico-sociaux par les équipes professionnelles
- Approfondir la connaissance des droits des usagers
- Faciliter l'application et la promotion des droits des usagers

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travaux de groupe, mises en situation

Programme

- Les droits des usagers au croisement des lois du 2 janvier 2002, 4 mars 2002 et 11 février 2005
- Réflexion autour des différents droits reconnus à la personne accueillie ou accompagnée dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux et sur les outils qui en assurent l'effectivité
 - L'utilisateur comme Personne
 - L'utilisateur comme Citoyen
- Les outils de la loi du 2 janvier 2002, support de la mise en application des droits des usagers

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 13 et 14 octobre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 25 et 26 juin 2020
 Strasbourg : 12 et 13 novembre 2020

La gestion des risques et responsabilités dans un établissement social et médico-social

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1 :

- La gestion des risques dans un ESMS
 - Définition de la notion de risque
 - Mesure, évaluation et classement des risques
 - Politique de gestion des risques et enjeux : réduire, prévenir, maîtriser ou gérer ?
- Rappel des principes généraux de Responsabilité
 - Responsabilité civile, pénale et administrative : définition, juridictions et fondements
 - Dimension juridique et assurantielle du risque en ESMS
- Les risques engageant la responsabilité civile dans les ESMS
 - La sécurité des biens
 - L'obligation de surveillance
 - Le fait de la personne accueillie

Jour 2 :

- Les risques liés au respect des droits de la personne accompagnée
 - Confidentialité et partage d'informations à caractère secret
 - Respect de la liberté d'aller et venir et obligation de sécurité
 - Respect de l'intimité et de la vie privée de la personne, droit à l'image

- Règles de vie en collectivité et liberté de choix de la personne (vie affective et sexuelle, consommation de tabac, d'alcool et de produits illicites)
- Les risques engageant la responsabilité pénale dans les ESMS
 - Les violences volontaires
 - Le cas de la contention
 - L'homicide involontaire
- Outils : Prévenir, Agir et Communiquer ?

Objectifs

- Identifier les risques liés à l'accompagnement d'une personne vulnérable
- Maîtriser le cadre juridique des responsabilités civiles et pénales

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming, cas pratiques, travaux de groupe

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 3 et 4 juin 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 24 et 25 mars 2020
 Strasbourg : 14 et 15 mai 2020

Jeune professionnel et/ou nouveau salarié : intervention dans le secteur médico-social

... **Durée** : 2 jours

Public : Jeune professionnel et/ou nouveau salarié au sein d'ESMS

Programme

Jour 1 :

- Apport de lois 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : les 7 outils de la loi (livret d'accueil, charte droits et liberté, contrat de séjour-DIPC, médiateur, personne qualifiée, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale, projet d'établissement ou de service)
- Apport de la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : participation, accessibilité et compensation
- Un accompagnement adapté : le projet personnalisé au regard du parcours et de l'évaluation des besoins

Jour 2 :

- Terminologie et définitions : autonomie et indépendance, participation, auto-détermination, inclusion
- Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS-ANESM
- Approche pluridisciplinaire
- Travail en partenariat et réseau

Objectifs

Permettre au nouveau salarié de s'approprier les spécificités du secteur médico-social

- Connaître les bases de la politique sociale du secteur médico-social
- Se familiariser avec les différents types de handicap
- Comprendre la notion de logique de parcours et celle d'évaluation des besoins
- Adapter sa posture

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 1 et 2 juillet 2020
- Vandœuvre-lès-Nancy : 24 et 25 septembre 2020
- Strasbourg : 24 et 25 septembre 2020

Projets personnalisés : les fonctions de coordinateur

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- S'approprier les fonctions de coordinateur de projets personnalisés
- En cerner les limites
- Comprendre les notions de travail en équipe
- Organiser le rôle de coordinateur de projets personnalisés au sein des équipes pluridisciplinaires

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, métaplan, partages d'expériences

Programme

- Les notions de référence éducative et de coordination de projet personnalisé :
Cadre réglementaire
Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la HAS-ANESM :
 - Les attentes de la personne et le projet personnalisé (décembre 2008)
 - Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap (mars 2018)
- La littérature professionnelle
- La place du professionnel dans la coordination du projet de la personne accueillie (élaboration, suivi, évaluation) et dans la dynamique institutionnelle (sur la base des référentiels internes existants)
- La posture et les points de vigilance de la fonction de coordination de projet personnalisé
- Les savoir-faire et savoir-être nécessaires à la fonction de coordinateur de projet personnalisé.
- La pluridisciplinarité dans le projet : comment la faire vivre à court et moyen terme ?

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 14 mai 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 4 mars 2020
 Strasbourg : 21 janvier 2020

Promouvoir et initier une démarche de développement durable dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Faire prendre conscience aux acteurs en ESMS des enjeux du Développement Durable
- Permettre aux participants d'appréhender les différents volets de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et d'intégrer la notion de diagnostic
- Permettre aux acteurs d'organiser une démarche en lien avec la RSE dans les établissements et services

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming, travaux de groupes, partages d'expériences

Programme

- Les notions de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)
 - Définitions et enjeux
 - Réglementation en lien avec la RSE
 - Principes de mise en œuvre de la RSE dans les ESMS
- Les différents axes de la RSE dans les ESMS
 - L'axe environnemental ou la préservation de nos ressources naturelles
 - L'axe économique ou l'achat durable et éco-responsable
 - L'axe sociétal ou comment préserver l'utilisateur et « les ressources humaines »
- L'organisation de la démarche RSE dans les ESMS
 - La politique RSE dans le projet associatif ou le projet d'établissement
 - Le diagnostic RSE
 - La programmation des actions et la démarche qualité
 - La valorisation de la démarche RSE en termes de communication

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 4 février 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 18 mars 2020
 Strasbourg : 30 avril 2020

Accompagnement à la santé et parcours de soins de la personne (enfant/adulte) en situation de handicap

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)

Programme

- La participation de la personne au volet de soins de son projet personnalisé : droits liés à la santé, accès aux informations sur la santé et modalités du partage des informations, co-construction du projet personnalisé, place des proches
- La promotion de la santé : construction d'actions d'éducation à la santé, repérage et prise en charge des signes de souffrance psychique, les comportements problématiques
- La cohérence, la continuité et la permanence des soins autour de la personne : ressources et partenariales
- La formation et le soutien des professionnels : appréhender les problématiques santé des personnes accompagnées et renforcer les compétences pour communiquer sur la santé

Objectifs

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques liés à l'état de santé de la personne dans un accompagnement médico-social global
- Se situer dans une démarche de promotion de la santé
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration dans le parcours de soins de la personne
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 7 avril 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 6 février 2020
 Strasbourg : 5 février 2020

L'accompagnement de qualité des enfants/ adolescents avec des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures accueillant des enfants, des adolescents avec TSA

Programme

- Proposer un accompagnement personnalisé et spécifique :
 - L'évaluation du développement de l'enfant/adolescent et de son état de santé : quels outils pour évaluer ?
 - L'organisation des interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées et du parcours de l'enfant ou de l'adolescent : quelles modalités d'intervention ?
 - Les éléments constitutifs du projet personnalisé d'intervention : comment co-construire le projet personnalisé avec la personne accompagnée et sa famille ?
- Soutenir les professionnels dans leur démarche de bientraitance
 - Quelles pratiques institutionnelles, professionnelles ?

Objectifs

Permettre aux professionnels de disposer de repères dans l'accompagnement à proposer aux enfants/ adolescents avec TSA

- En assurant une continuité dans l'accompagnement
- En personnalisant les réponses proposées par les équipes
- En mettant en œuvre des pratiques bientraitantes

Modalités pédagogiques

Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement » et « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent »

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 21 janvier 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 11 mars 2020
 Strasbourg : 24 juin 2020

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1

- Repères pour la compréhension des différentes formes de comportement observées et troubles inhérents aux situations de handicap psychique à partir de différentes classifications
- Parcours, attentes et rapport aux difficultés de ces personnes : repérer les capacités et déficiences propres à chaque personne dans le cadre de la vie quotidienne et au travail
- Empowerment et autodétermination

Jour 2

- La relation d'aide au quotidien avec des personnes présentant un handicap psychique
- Mesures de compensations et d'aménagement possibles dans la vie quotidienne et en situation de travail (organisation du travail, soutien humain...)
- Travail partenarial

Objectifs

- Développer la connaissance du handicap d'origine psychique
- Améliorer les projets et les réponses en faveur des personnes présentant un handicap d'origine psychique, notamment au travers de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)
- Lever les difficultés spécifiques des professionnels en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique
- Accompagner les professionnels à analyser et faire évoluer les pratiques pour les adapter à un public en situation de handicap psychique

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation pratiques

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA1 : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA1 : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 8 et 9 juin 2020
 Vandoeuve-lès-Nancy : 13 et 14 février 2020
 Strasbourg : 17 et 18 novembre 2020

Adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures accueillant des adultes en situation de handicap

Programme

- Le vieillissement des personnes en situation de handicap
 - Signes avant-coureurs du vieillissement
 - Incidences du vieillissement
 - Répercussions du vieillissement
- L'adaptation du projet personnalisé au regard des besoins, de la personne
- Les actions élaborées en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des personnes accompagnées
- Les dispositifs d'accueil et d'accompagnement : personnes âgées, personnes en situation de handicap vieillissantes, alternatifs.

Objectifs

- Anticiper, détecter et prendre en compte les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap au regard de leur accompagnement personnalisé
- Identifier les dispositifs existants
- Intégrer le vieillissement comme axe du projet d'établissement
- Questionner les pratiques en vigueur dans son établissement/ service pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, utilisation de grilles d'évaluation, construction d'axes d'amélioration

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 6 février 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 9 avril 2020
 Strasbourg : 12 mars 2020

Construire des réponses adaptées aux besoins et attentes des travailleurs handicapés

Public : Professionnels des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), FH (Foyers d'Hébergement), SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Programme

- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT
 - Des réponses territorialisées
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes
 - L'anticipation des risques liés au vieillissement de la personne en situation de handicap
 - La dynamique de l'établissement
 - La co-construction du projet personnalisé

Objectifs

- Repérer les besoins et attentes des travailleurs handicapés
- Réajuster le projet personnalisé dans une perspective de valorisation des compétences et en tenant compte du rythme de la personne
- Connaître les initiatives prises par d'autres établissements pour améliorer leur intervention auprès des travailleurs handicapés

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 12 mai 2020
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 28 avril 2020
- Strasbourg : 17 mars 2020

Insertion professionnelle vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ?

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap (loi n°87-517 du 10 juillet 1987, en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés, loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)
- Les acteurs et dispositifs facilitant l'insertion et la formation des personnes en situation de handicap (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, Cap-Emploi, SAMETH, AFPA, GRETA, ANFH, CRP...)
- Les ressources techniques (aménagements) et financières (aides publiques, aides de l'AGEFIPH) pour créer des conditions favorables à une insertion appropriée ou à un maintien dans l'emploi
- La démarche pour orienter du milieu ordinaire vers le milieu protégé

Objectifs

- Acquérir une vision générale de la dynamique d'insertion professionnelle, avec ses étapes et ses enjeux
- Saisir les facilitateurs vs difficultés de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 23 juin 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 13 octobre 2020
 Strasbourg : 31 mars 2020

Penser l'accompagnement pour favoriser la qualité de vie des personnes accueillies en MAS-FAM

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures des MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées) et FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés)

Programme

- Qualité de vie en MAS-FAM : Expression, communication, participation et exercice de la citoyenneté
 - Le soutien des potentialités d'expression et compréhension des personnes
 - L'accompagnement des personnes dans la compréhension de leur environnement
 - L'accompagnement des personnes dans l'expression de leurs choix et préférences
 - La participation des personnes au fonctionnement de l'établissement et à la vie de la cité
 - Le projet d'établissement et le soutien des professionnels
- Qualité de vie en MAS-FAM : Vie quotidienne, sociale, culture et loisirs
 - La vie quotidienne et le cadre de vie
 - La vie relationnelle et sociale
 - Les pratiques culturelles, le sport et les loisirs
 - Les rythmes de vie et l'environnement
- Qualité de vie en MAS-FAM : Le parcours et les formes souples d'accueil et d'hébergement
 - L'entrée en MAS-FAM : Une étape dans le parcours de vie de la personne
 - La personnalisation des modes d'hébergement et d'accueil de jour
 - Les événements et les évolutions de la vie de la personne engendrant un départ de l'établissement

Objectifs

- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies en MAS-FAM et l'expression de leurs droits de citoyens

Modalités pédagogiques

Exercices pratiques, supports RBPP, échanges collectifs

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 19 mai 2020
 Vandoeuvres-lès-Nancy : 8 octobre 2020
 Strasbourg : 8 avril 2020

La place des parents dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures accueillant des personnes en situation de handicap

Programme

- Les conséquences de l'annonce d'une situation de handicap d'un enfant aux parents :
 - L'acceptation du handicap et le travail de deuil de l'enfant suivant un développement « normal »
 - Les différentes stratégies des parents pour faire face à la situation de handicap
- La place des parents dans l'accompagnement en établissement et service social ou médico-social
 - Le droit à une réponse accompagnée pour la personne en situation de handicap et ses parents
 - La place et la participation des parents dans l'accompagnement : lieux d'expression et instances de participation
 - Le droit à l'information et l'accès au dossier
- L'accompagnement des parents dans les périodes de transition du parcours de vie :
 - Le passage de la minorité à l'âge adulte : posture et mesures à mettre en œuvre
 - L'accompagnement des proches dans le vieillissement de la personne accompagnée et le soutien aux aidants

Objectifs

- Faire évoluer les représentations des professionnels vis-à-vis de la place des parents
- Favoriser l'adoption chez les professionnels impliqués dans l'accompagnement d'une posture adaptée tout au long du parcours de vie de la personne
- Développer la capacité des professionnels à mesurer l'impact du transfert dans la relation d'aide

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travail de groupe favorisant les échanges

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 24 septembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 24 mars 2020
 Strasbourg : 2 juillet 2020

Postures professionnelles et outils pour accompagner la vie affective et sexuelle des personnes adultes en situation de handicap

... **Durée** : 2 à 3 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social accompagnant des adultes en situation de handicap

Programme

Jour 1

- La morale, éthique et représentations sociales et sociétales de la sexualité
- Sexualité et approche juridique
- La sexualité et l'affectivité humaine, développement psychosexuel et psychoaffectif
- L'affectivité et la sexualité en institution
- Attachement et psycho-traumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels

Jour 2

- Présentations d'outils et supports
- Analyses de situations cliniques internes

Jour 3 optionnel

- Analyses des pratiques professionnelles : difficultés et leviers d'action
- Proposition d'évolution des pratiques et construction de plan d'action

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité
- Disposer d'une vue générale des droits des personnes en situation de handicap sur la vie privée et intime
- Comprendre et appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine »
- Permettre une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques, partages d'expériences

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Postures professionnelles et outils pour accompagner la vie affective et sexuelle des enfants & adolescents en situation de handicap

... **Durée** : 2 à 3 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social accompagnant des enfants et adolescents en situation de handicap

Programme

Jour 1

- La morale, éthique et représentations sociales et sociétales de la sexualité
- Sexualité et approche juridique
- La sexualité et l'affectivité humaine, développement psychosexuel et psychoaffectif
- L'affectivité et la sexualité des enfants en institution
- Attachement et psycho-traumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels

Jour 2

- Présentations d'outils et supports
- Analyses de situations cliniques internes

Jour 3 optionnel

- Analyses des pratiques professionnelles : difficultés et leviers d'action
- Proposition d'évolution des pratiques et construction de plan d'action

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité des mineurs
- Disposer d'une vue générale des droits des personnes en situation de handicap sur la vie privée et intime
- Comprendre et appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine »
- Permettre une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques, partages d'expériences

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Prévention et gestion des comportements-problèmes

... **Durée** : 2 jours (+ 2 jours optionnels)

Public : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

Programme

Jour 1

De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.

- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les « comportements-problèmes » au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap : prévention et réponses.
 - Identifier, observer et analyser la violence
 - Procurer une sécurité
 - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
 - Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
 - Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neuro-végétative, dissociation) et altérations
 - Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles
- La posture de l'accompagnant

Jour 2

Outils et analyse de situation

- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
 - Arbre des causes
 - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
 - Construction de grilles biographiques

Optionnel :

Jour 3

- Analyse de situation
- A partir de situations vécues par les professionnels stagiaires, co-construction d'outils *ad hoc* sur la base des outils présentés

Jour 4 (à J3 + 3 mois)

- Retour sur les outils construits lors de la troisième journée d'intervention
- Evaluation des freins et des leviers de ces outils
- Réflexions visant à intégrer ces outils dans les projets personnalisés des personnes accompagnées

Objectifs

- Permettre aux professionnels de structurer l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement :
 - En comprenant les manifestations comportementales de ces personnes,
 - En adaptant leur posture professionnelle,
 - En apprenant à anticiper les situations de crise,
 - En appréhendant diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 4 et 5 février 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 10 et 11 septembre 2020
 Strasbourg : 8 et 9 septembre 2020

Promotion de la santé : les addictions dans le champ du handicap

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

Objectifs

- Identifier les besoins des personnes consommant des substances psychoactives
- Comprendre les conséquences pour la personne
- Connaître les structures et les acteurs de l'addictologie
- Se situer dans un accompagnement global et coordonné de la personne en développant des partenariats
- Interroger sa posture professionnelle dans ces situations complexes
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Programme

- Repères épidémiologiques concernant les différentes addictions (alcool, tabac...)
- Problèmes liés aux consommations de produits psychoactifs et leurs conséquences pour l'individu (au niveau personnel et social)
- Prévention des conduites addictives : repérer, orienter et soutenir
- Structures et acteurs de l'addictologie : hospitaliers, médico-sociaux
- Pistes pour des actions de promotion de la santé

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expérience, mise en situation

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 13 mars 2020
Vandoeuvre-lès-Nancy : 7 mai 2020
Strasbourg : 26 juin 2020

Promouvoir la continuité du parcours de la personne en situation de handicap : Evolution de l'accompagnement au travers des plateformes de services et de la coordination de parcours

Public : Professionnels des structures sociales et médico-sociales dans le champ du handicap

Programme

- L'évolution des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap : d'une logique de place à une logique de parcours
 - Le concept de désinstitutionalisation
 - Du rapport PIVETEAU à la Réponse Accompagnée Pour Tous
 - La mise en place des pôles de compétences et de prestations externalisées (Les PCPE dans la circulaire du 12 avril 2016)
- Les nouveaux dispositifs d'accompagnement de la personne en situation de handicap
 - La mise en œuvre des Plans d'Accompagnement Globaux (PAG) en alternative à l'orientation en établissement
 - L'émergence des plateformes de services en réponse à une logique de la demande
 - Le rôle du coordinateur de parcours dans l'accompagnement du parcours de vie de la personne
- La conception des plateformes de services
 - La réforme de la tarification SERAFIN-PH et la nomenclature des prestations de services proposées
 - La création et le fonctionnement d'une plateforme de services
 - L'impact de l'organisation de la plateforme de services sur la gestion des ressources humaines.

Objectifs

- Comprendre et analyser l'impact des évolutions des politiques publiques en lien avec le handicap sur les modalités d'accompagnement du secteur social et médico-social
- Identifier les nouveaux dispositifs qui s'inscrivent dans la transformation de l'offre de service pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et notamment l'émergence de la fonction de coordinateur de parcours
- Concevoir les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'une plateforme de service et mesurer les impacts sur la gestion des ressources humaines.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming sur les connaissances, témoignages vidéos, partages d'expériences

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 15 septembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 13 octobre 2020
 Strasbourg : 8 octobre 2020

S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles

... **Durée** : 3 jours

Public : *Equipes éducatives, thérapeutiques, pédagogiques des structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap (enfants/adultes)*

Objectifs

- S'approprier les nomenclatures SERAFIN relatives aux besoins des personnes en situation de handicap et aux prestations délivrées par l'établissement ou le service médico-social
- Savoir situer la réforme SERAFIN dans les évolutions actuelles de l'action médico-sociale (Réponse Accompagnée Pour Tous, évolution de l'offre...)
- Maîtriser les correspondances entre SERAFIN, la grille d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée (GEVA) et la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF),
- Analyser les besoins des personnes accompagnées au regard de la grille SERAFIN
- Savoir présenter l'offre d'accompagnement au regard de la grille SERAFIN
- Accompagner la réalisation de fiches-actions qui alimenteront le projet d'établissement et la démarche qualité

Programme

- Les nomenclatures SERAFIN : présentation
 - Contenu des nomenclatures
 - Correspondance avec le GEVA et la CIF
 - SERAFIN dans le mouvement d'évolution de l'offre médico-sociale et des politiques sociales
- Evaluer les besoins de la population accueillie en mobilisant la nomenclature des besoins SERAFIN
 - Méthodologie & exercices pratiques
- Evaluer les besoins au regard du projet personnalisé
- Mettre en correspondance les modalités d'accompagnement au sein de l'établissement ou du service avec la nomenclature des prestations SERAFIN
 - Méthodologie & exercices pratiques

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travail sur les outils, mises en situation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des services généraux et administratifs des établissements sociaux et médico-sociaux

Objectifs

Permettre aux professionnels de structurer l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- En connaissant les bases de la politique sociale du handicap ;
- En comprenant l'approche situationnelle du handicap ;
- En se familiarisant avec les différents types de handicap ;
- En aidant les personnels des services généraux et administratifs à mieux appréhender leurs rôles dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- En facilitant la relation aux personnes en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

Cas pratique, études de cas, apports théoriques

Programme

Jour 1

- Le contexte institutionnel : Les éléments législatifs et réglementaires
 - Evolution de la représentation sociale de la notion de handicap
 - Définition du handicap
 - Les droits des personnes en situation de handicap
 - Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel
 - Rôle des personnels dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Les différents types de handicap et leurs spécificités
 - Les causes générales et les évolutions possibles des situations de handicap
 - Les troubles apparentés

Jour 2

- La relation avec les personnes en situation de handicap
 - Communication et relations avec les personnes accompagnées
 - La gestion des incidents et des conflits

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 26 et 27 novembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 15 et 16 octobre 2020
 Strasbourg : 8 et 9 décembre 2020

Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures accueillant des adultes avec TSA

Objectifs

Permettre aux professionnels de disposer de repères dans l'accompagnement à proposer aux personnes adultes avec autisme ou autres TSA

- En assurant une continuité dans l'accompagnement
- En personnalisant les réponses proposées par les équipes
- En mettant en œuvre des pratiques bientraitantes

Modalités pédagogiques

Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement »

Programme

- Le passage de l'adolescence à l'âge adulte
- La participation de l'adulte autiste
- Rappels sur le diagnostic et les évaluations du fonctionnement chez l'adulte
- Les interventions sur l'environnement de la personne
- L'accompagnement de l'adulte autiste et évaluation des effets attendus
- Le parcours de santé (soins somatiques, soins psychiques, préventifs et curatifs)
- La prévention et gestion des comportements problèmes
- Le vieillissement

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 22 janvier 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 12 mars 2020
 Strasbourg : 23 juin 2020

La vie affective et sexuelle des adultes en situation de handicap

Public : Professionnels des structures sociales et médico-sociales accompagnement des adultes en situation de handicap

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité
- Disposer d'une vue générale des droits des personnes en situation de handicap sur la vie privée et intime
- Comprendre et appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine »
- Permettre une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques, partages d'expériences

Programme

- La morale, éthique et représentations sociales et sociétales de la sexualité
- Sexualité et approche juridique
- La sexualité et l'affectivité humaine, développement psychosexuel et psychoaffectif
- L'affectivité et la sexualité en institution
- Attachement et psycho-traumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 18 juin 2020
Vandoeuvre-lès-Nancy : 19 mars 2020
Strasbourg : 18 mars 2020

La vie affective et sexuelle des enfants & adolescents en situation de handicap

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures sociales et médico-sociales accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et législatif sur la sexualité des mineurs
- Disposer d'une vue générale des droits des personnes en situation de handicap sur la vie privée et intime
- Comprendre et appréhender les notions « affectivité et sexualité humaine »
- Permettre une réflexion collective autour de « l'éthique et l'intimité » dans la démarche d'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques, partages d'expériences

Programme

- La morale, éthique et représentations sociales et sociétales de la sexualité
- Sexualité et approche juridique
- La sexualité et l'affectivité humaine, développement psychosexuel et psychoaffectif
- L'affectivité et la sexualité des enfants en institution
- Attachement et psycho-traumatisme
- La fonction d'accompagnement : promouvoir la santé sexuelle et réduire les risques sexuels

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 28 mai 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 29 avril 2020
 Strasbourg : 28 avril 2020

Bien-être et vie de qualité pour les personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des EHPAD, des services à domicile accompagnant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Programme

- L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social
 - Le projet d'établissement
 - L'accompagnement de la personne
 - La vie sociale et citoyenne
 - Les interventions à visée thérapeutique
 - Les proches
 - Un cadre de vie chaleureux et protecteur
 - Les pratiques spécifiques à l'accueil séquentiel
- L'accueil et l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative en pôle d'activité et de soins adaptés (PASA)
 - Du projet de PASA à sa mise en place
 - Organisation des relations entre l'EHPAD et le PASA
 - Le PASA : une réponse personnalisée et une organisation adaptable dans un environnement adapté

Objectifs

- Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes ayant des troubles cognitifs associés à la maladie d'Alzheimer ou apparentée
 - En adaptant le cadre d'accueil et d'accompagnement
 - En assurant un accès des soins de qualité
 - En veillant à la meilleure qualité de vie possible
 - En soutenant les proches en fonction de leurs attentes et en maintenant les liens avec la personne

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 11 juin 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 10 juin 2020
 Strasbourg : 9 juin 2020

Personnalisation de l'accompagnement en EHPAD : du projet de vie au projet personnalisé

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des EHPAD

Programme

- L'accompagnement personnalisé de la santé du résident
 - L'information du résident sur les droits liés à la santé et leurs modalités d'exercice
 - La participation du résident à son projet de soins
 - La prévention et la gestion des risques liés à la santé
 - La coordination des soins autour du résident
 - L'accompagnement de fin de vie
- Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage, accompagnement
 - La prévention continue de la souffrance psychique
 - Le repérage précoce des signes de souffrance psychique
 - La prise en charge interdisciplinaire de la souffrance psychique
 - La gestion de crise suicidaire

Objectifs

- Sensibiliser les professionnels et leur donner des pistes pour :
 - améliorer l'accompagnement à la santé des résidents en EHPAD
 - mieux prendre en compte leurs souffrances psychiques éventuelles
 - adapter le cadre d'accueil et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 19 octobre 2020
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 5 mars 2020
- Strasbourg : 15 janvier 2020

Promotion de la qualité de vie en EHPAD

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des EHPAD

Programme

- De l'accueil de la personne à son accompagnement
 - L'anticipation de la décision
 - L'accompagnement de la décision
 - L'admission
 - L'accueil
 - L'élaboration et la mise en oeuvre du projet personnalisé
- Le cadre de vie et la vie quotidienne
 - La vie privée du résident
 - Le résident et la vie collective au quotidien
 - Le quotidien du résident : les relations avec les professionnels
- La vie sociale des résidents
 - Les relations entre les résidents
 - Les relations avec les proches
 - La participation des usagers à la vie de l'établissement
 - La participation du résident à la vie de la cité

Objectifs

- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies en EHPAD
- Permettre une meilleure adaptation du cadre d'accueil collectif aux besoins et attentes individuels des résidents

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 24 novembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 10 avril 2020
 Strasbourg : 13 février 2020

L'accompagnement des mineurs non accompagnés

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des équipes du secteur de la protection de l'enfance

Programme

La prise en compte des droits fondamentaux de l'enfant tout au long de son parcours : de la mise à l'abri à l'accompagnement d'un jeune reconnu mineur

- Le droit à la protection :
 - La mise à l'abri : statut, hébergement, accompagnement
 - Le paradoxe de l'évaluation : protéger et examiner
 - Le repérage des risques
- Le droit à l'identité
 - Un statut juridique pour les jeunes en évaluation et pour les MNA
 - Les modalités d'évaluation du parcours migratoire
 - La projection dans un parcours futur
- Le droit à la santé
 - La prise en compte de la santé et l'accès aux soins lors de la mise à l'abri
 - La poursuite de l'accompagnement à la santé et l'accès aux soins des jeunes reconnus mineurs
- Le droit à l'éducation
 - L'identification des capacités
 - La construction d'un projet scolaire et/ou professionnel
- Le droit à la participation
 - La construction d'un projet au regard des échéances
 - La participation du mineur au regard des possibilités administratives
 - Le travail partenarial autour du projet du jeune

Objectifs

- Permettre aux professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance et des établissements et services de disposer de repères pour l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA)
- Identifier les différentes interventions possibles auprès des mineurs non accompagnés, et notamment par la mobilisation de partenaires, pour adapter les réponses et l'accompagnement
- S'approprier la recommandation de bonnes pratiques dédiée à l'accompagnement des mineurs isolés

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 5 février 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 30 janvier 2020
 Strasbourg : 19 mai 2020

Le dispositif de la Protection de l'Enfance : organisation et enjeux



... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des équipes du secteur de la protection de l'enfance

Programme

Jour 1 :

- Les enfants à protéger
 - La notion d'enfants en danger, en risque ou maltraité : signes et facteurs de risques
 - De l'intérêt de l'enfant à la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant : Rapport de consensus, Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant
- Les mesures d'investigations et de protection
 - Le rôle des différents acteurs dans la prévention : PMI, Education Nationale, SNATED
 - Le recueil et l'évaluation des situations préoccupantes : CRIP
 - L'évaluation de la situation de l'enfant : le Projet pour l'Enfant (PPE)
- Panorama des différents niveaux de protection : distinction protection administrative /protection judiciaire (civil et pénal)

Jour 2 :

- Organisation de la réponse à apporter à la situation de danger au plan civil :
 - Les mesures d'investigations ordonnées par le magistrat
 - Les mesures d'accompagnement en milieu ouvert :
 - . les mesures administratives : prestations d'aide sociales, AED, AESF, TISF, ...
 - . les mesures judiciaires : AEMO, MJAGBF, MJM
 - Les mesures d'accueil et de placement : l'OPP, les différentes formes d'accueil (famille d'accueil, établissement et services spécialisés, accueil parent-enfant, ...)

- Quels sont les nouveaux enjeux de la protection de l'enfance ? (Focus)
 - L'évolution des publics : les MNA, les enfants porteurs de handicap ou présentant des troubles du comportement, les incasables, ...
 - L'impact de la Loi du 14 mars 2016 dans les relations avec les familles
 - La prise en compte de la notion de parcours et les Mesures Jeunes Majeurs
 - La désinstitutionalisation et les nouvelles formes d'accompagnement : Le placement à domicile (PAD) ou Hors les murs.

Objectifs

- Appréhender les notions clés de l'enfance en danger et les évolutions du secteur
- Connaître l'organisation de la Protection de l'Enfance, repérer les différents acteurs et comprendre leurs complémentarités dans le cadre de leurs missions respectives
- Connaître le cadre législatif des différentes mesures (prévention, investigation, protection) et notamment les enjeux des évolutions législatives entre la loi du 05 mars 2007 relative à la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 8 et 9 décembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 28 et 29 janvier 2020
 Strasbourg : 23 et 24 janvier 2020

Evaluer les besoins de l'enfant en Protection de l'Enfance depuis la loi de 2016



Public : Professionnels des équipes du secteur de la protection de l'enfance

Programme

Jour 1 : Apports théoriques : cadre législatif

- Appropriation des évolutions du cadre légal après la loi du 14 mars 2016 et les décrets d'application idoines à l'AEMO
- Rappel sur la convention relative aux droits de l'enfant : droits fondamentaux et principes directeurs
- La démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance du 28 février 2017

Jour 2 : Apports théoriques : aspects psychologiques

- Les étapes du développement psycho-affectif de l'enfant et explicitation des besoins et droits fondamentaux tels que définis dans la démarche de consensus sur les besoins de l'enfant en protection de l'enfance du 28 février 2017
 - Besoin de sécurité
- Besoins physiologiques et de santé
- Besoins de protection
- Besoin de sécurité affective et relationnelle (les apports de la théorie de l'attachement, apports des neurosciences)
 - Besoin d'expérience et d'exploration du monde
 - Besoin d'un cadre de règles et de limites
 - Besoin d'identité
 - Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi
- Les risques et facteurs de risques pouvant compromettre le développement de l'enfant
- Les compétences parentales et la mise en action de ces dernières

Objectifs

- Intégrer les évolutions législatives
- Comprendre et contextualiser la notion de besoins fondamentaux de l'enfant
- Consolider les connaissances de base nécessaire au travail de construction de l'outil
- S'approprier les aspects psychologiques du développement de l'enfant et la notion de besoins fondamentaux
- Repérer les risques au développement de l'enfant
- Considérer la place des parents et la valorisation de leurs compétences
- Consolider les connaissances de base nécessaires au travail de construction de l'outil

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 9 et 10 septembre 2020
Vandoeuvre-lès-Nancy : 22 et 23 septembre 2020
Strasbourg : 30 juin et 1er juillet 2020



... **Durée** : 1 jour

La place des familles en Protection de l'Enfance

Public : Professionnels des équipes du secteur de la protection de l'enfance

Programme

- Rappels sur l'attribution et les prérogatives des titulaires de l'autorité parentale
 - Les conséquences de la filiation et les différents actes de l'autorité parentale : actes usuels/non-usuels
 - L'exercice de l'autorité parentale en cas de séparation des parents
- Aménagements de l'autorité parentale :
 - La notion d' « intérêt supérieur de l'enfant » dans les approches nationale et internationale
 - La délégation de l'autorité parentale de manière volontaire ou forcée
 - Les cas de retrait de l'autorité parentale et les conditions du délaissement parental
- Exercice des actes relevant de l'autorité parentale pour les enfants confiés à l'ASE
 - Distinction des prérogatives parentales dans les mesures d'assistance éducative et dans les mesures de placement
 - Les prérogatives des parents et du service gardien en cas de placement,
 - Cas spécifique : L'accès à la santé des enfants placés et la gestion des urgences médicales
 - Les conséquences du refus de consentement des parents
- La place des parents dans l'accompagnement des enfants accueillis dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
 - Les nouvelles formes de contractualisation : du projet pour l'enfant au projet personnalisé
 - Le droit à l'information et l'accès au dossier de l'utilisateur
 - Le droit des usagers au regard du partage d'information

Objectifs

- Mieux cerner les notions « clés » : les notions d'intérêt, de besoins fondamentaux et de danger de l'enfant, la notion d'autorité parentale
- Définir l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre des mesures de protection de l'enfance, notamment dans le cadre d'un placement
- Envisager les relations à mettre en œuvre avec les parents au regard des nouvelles dispositions législatives en lien avec la protection de l'enfant (Loi du 14 mars 2016)

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 19 novembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 19 mai 2020
 Strasbourg : 6 mai 2020

L'accompagnement d'enfants ayant des difficultés psychologiques

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels du secteur social et médico-social accueillant des enfants et des adolescents

Programme

- Qui sont ces enfants ?
 - Profil des enfants concernés
 - De multiples appellations
 - Des causes multifactorielles
- La préparation de l'accueil et de l'admission
 - Mobiliser les ressources
 - S'inscrire dans les protocoles de fonctionnement
 - Participer à l'analyse interinstitutionnelle
 - Préparer la phase d'accueil
 - Apaiser et rassurer l'enfant
- Le projet d'accompagnement
 - Définir les facteurs de risques et de protection
 - Observer les modes de capacités de gestion des émotions, de communication et les interactions sociales de l'enfant
 - Mener les investigations complémentaires concernant la scolarité de l'enfant
 - Affiner les besoins de l'enfant à travers les synthèses interdisciplinaires
 - Intégrer la gestion des crises dans le projet de l'enfant
 - Formaliser le projet personnalisé
 - Analyses et formations à mener au sein de chaque établissement d'accueil

Objectifs

- Il s'agit d'identifier les pratiques qui permettent de mieux comprendre les difficultés psychologiques des enfants «particulièrement en souffrance», afin de construire la priorisation des interventions et leur coordination. La finalité étant d'éviter et d'anticiper les ruptures dans le parcours institutionnel de ces enfants.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partage d'expériences, construction d'axes d'amélioration

Public

- Dans le champ de la protection de l'enfance : Professionnels des établissements et services prenant en charge habituellement des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, mettant en œuvre des mesures éducatives ;
- Dans le champ du handicap : Professionnels des ITEP, SESSAD et IME.

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA1 : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA1 : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 7 juillet 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 2 juillet 2020
 Strasbourg : 7 avril 2020

Accompagnement à la fin de vie

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social intervenant auprès des personnes en situation de handicap vieillissantes et des personnes âgées

Programme

- Le cadre législatif de la fin de vie :
 - Loi Léonetti du 22 avril 2015
 - Loi Léonetti-Claeys du 2 février 2016
 - Dispositions prévues par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015
- La démarche palliative et les soins palliatifs
- Projet d'équipe : coordination et cohérence des interventions. Soutien des professionnels.
- Accompagnement des proches et des autres résidents

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de situation

Objectifs

- Connaître les dispositions législatives relatives à la fin de vie
- Appréhender la fin de vie, la démarche palliative et les soins palliatifs
- Maintenir une qualité de vie
- Se positionner dans une réflexion éthique au regard des droits de la personne accompagnée
- S'inscrire dans une démarche collective concourant à la bienveillance de la personne en fin de vie
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 23 janvier 2020
Vandœuvre-lès-Nancy : 26 mai 2020
Strasbourg : 10 décembre 2020

Comment protéger une personne majeure vulnérable : des différentes possibilités à leurs mises en œuvre

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures accueillant des majeurs protégés

Programme

Jour 1 :

- Présentation du dispositif de protection juridique des majeurs et des évolutions législatives de la Loi de réforme pour la Justice du 23 mars 2019
- Profil des personnes protégées à partir de l'Etude ANCREAI de mai 2017
- Présentation des différentes mesures de protection :
 - tutelle, curatelle, sauvegarde de justice
 - habilitation familiale
 - mandat de protection futur
 - Etendue de la protection
- Projet de vie et projet personnalisé : Quelle mise en œuvre des choix de la personne protégée ?
 - La citoyenneté
 - L'accomplissement des actes strictement personnels
 - Les décisions liées à la santé

Jour 2 :

- Projet de vie et projet personnalisé : Quelle mise en œuvre des choix de la personne protégée ? (suite)
 - Le lieu de vie et le logement
 - Les relations personnelles
 - La responsabilité de la personne protégée
- Le rôle des différents acteurs dans la protection juridique des majeurs
 - La place du majeur protégé
 - Les obligations du mandataire judiciaire à la protection des majeurs
 - La responsabilité du majeur protégé

Objectifs

- Maîtriser les bases du dispositif de protection juridique des majeurs
- Distinguer les différentes mesures de protection
- Identifier les missions, places et rôles de chacun dans le dispositif de protection juridique des majeurs
- Être en mesure d'apporter des réponses adaptées suivant les situations rencontrées dans l'accompagnement de majeurs protégés

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming, cas pratiques, travaux de groupe

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 28 et 29 mai 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 30 septembre et 1^{er} octobre 2020
 Strasbourg : 27 et 28 mai 2020

Le soutien des aidants non-professionnels

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social intervenant auprès des personnes en situation de handicap vieillissantes (domicile/établissement)

Programme

- La reconnaissance de la complémentarité entre les personnes aidantes non professionnelles et les professionnels : aborder la diversité des situations des aidants et identifier leur contribution à l'accompagnement
- La connaissance et la mobilisation des dispositifs ressources du territoire pour les personnes aidantes non professionnelles : soutien, répit, accueil temporaire, groupes d'échanges
- La prévention, le repérage et la gestion des risques d'épuisement : renforcer la compétence des professionnels dans l'anticipation des signes d'épuisement, des changements dans l'état de santé
- La gestion des situations « sensibles » : désaccords entre les aidants et les professionnels, tensions familiales, urgences médicales...

Objectifs

- S'approprier les principaux aspects de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles (janvier 2015)
- Identifier la place de l'aidant dans l'accompagnement au regard du projet personnalisé
- Prendre en compte les besoins et attentes de l'aidant dans le respect des missions de la structure
- Questionner les pratiques en vigueur pour dégager des axes d'amélioration
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation, recensement et utilisation d'outils

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 8 octobre 2020
- Vandœuvre-lès-Nancy : 4 février 2020
- Strasbourg : 3 décembre 2020

Perfectionnez vos pratiques et vos outils (PRAT)

- Accompagnement à la démarche d'**évaluation interne** 46
- Actualisation du **projet d'établissement ou de service** 47
- **Analyse de la pratique** professionnelle..... 48
- La **circulation de l'information à caractère secret** : entre partage d'information et secret professionnel 49
- **Communication assertive** : mieux se connaître pour mieux s'affirmer 50
- Constituer et gérer le **dossier de la personne accompagnée** 51
- Construire la **méthodologie de gestion du dossier** de la personne accompagnée..... 52
- **Coordination d'équipe** / d'unité..... 53
- La **juste distance éducative** dans les postures professionnelles : apprendre à se situer 54
- Mettre en place une démarche quantitative et qualitative : l'usage du **questionnaire de satisfaction** 55
- Mission et fonctionnement d'un **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** 56
- Optimiser les **écrits professionnels** 57
- Prévenir et gérer les situations de **violence**..... 58
- **Projet personnalisé** : construction de l'outil d'évaluation et de projet..... 59
- **Projet personnalisé** : méthodologie d'élaboration et d'actualisation..... 60
- **Travailler avec les émotions** : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants 61
- Travailler ensemble : la **cohésion d'équipe**..... 62
- Usage du **questionnaire de satisfaction** dans l'accompagnement à la participation..... 63



Accompagnement à la démarche d'évaluation interne

... **Durée** : variable en fonction de la structure

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Mobiliser un référentiel qualité et favoriser son appropriation par les équipes
- Accompagner la réalisation de fiches-actions qui serviront de trame à la mise en œuvre de la démarche qualité, former les équipes professionnelles à cette méthodologie de projet
- Accroître les compétences des professionnels sur la méthodologie de l'évaluation de la qualité
- Développer la capacité des professionnels à mettre en œuvre une démarche d'amélioration de la qualité

Modalités pédagogiques

Apports théoriques à partir des Recommandations de bonnes pratiques et des textes législatifs et réglementaires.
Utilisation du logiciel ARSENE

Programme

- Présentation de la démarche d'évaluation interne : cadre législatif, les contours de la démarche et les suites de l'évaluation interne
- Présentation de la structuration du référentiel ARSENE
- Penser et organiser la participation des bénéficiaires à la démarche d'évaluation de la qualité du service rendu
- Apports théoriques et méthodologiques pour la phase de vérification : recherche, appropriation et archivage des éléments législatifs et règlementaires, des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- La méthodologie de projet et de suivi de l'amélioration de la qualité : la production des écrits réglementaires, les fiches-actions, etc.

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Actualisation du projet d'établissement ou de service

... **Durée** : 6 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Maîtriser la méthode de conceptualisation d'un projet d'établissement : modéliser les différentes dimensions du projet institutionnel à l'aide d'une grille de lecture modèle, fixer précisément l'étendue de l'offre de service, ainsi que ses limites techniques et déontologiques
- Appréhender la question de la continuité et de la complémentarité des accompagnements : analyser les moyens techniques et organisationnels au regard du lien entre objectifs visés et résultat atteint
- Inscrire le projet institutionnel comme outil de référence dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu : mettre en place les repères de contrôle et les outils de suivi de la mise en œuvre effective du projet institutionnel

Programme

- Méthodologie du projet institutionnel
- La recommandation de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM relative au projet d'établissement ou de service
- Le cadre législatif et réglementaire de référence
- Appui à la rédaction du projet d'établissement ou de service, sur la base d'un plan type, articulé en fonction de la catégorie d'établissement et du public accueilli

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, travaux en sous groupes pour l'écriture du projet

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Analyse de la pratique professionnelle

... **Durée** : en fonction de la demande, par demi-journée

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Accompagner les professionnels impliqués dans des accompagnements quotidiens à clarifier les situations éducatives et d'accompagnement qu'ils rencontrent
- Mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe
- Développer la coopération et renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe
- Apprendre et développer des stratégies collectives de réflexion et de créativité en matière d'interventions

Modalités pédagogiques

La méthodologie retenue s'appuie notamment sur les apports de situations du groupe croisés aux apports théoriques

- Trame descriptive des situations analysées
- Interactions sur la base de cas pratiques
- Echanges autour des pratiques professionnelles

Programme

Les éléments théoriques et les pistes de réflexion s'appuieront sur les situations professionnelles exposées par l'équipe.

Chaque demi-journée est construite en trois phases :

- Phase 1 : Exposé de la situation à partir d'un écrit préalablement rédigé par les professionnels ; Mise en évidence des enjeux de tel ou tel choix d'action, le ou les problèmes identifiés, les actions menées par le professionnel, ressenti et émotions par rapport à cette situation
- Phase 2 : Explicitation de la situation suscitée par le reste du groupe
- Phase 3 : Analyse de la situation en cherchant à se détacher des idées toutes faites, qu'elles viennent du sens commun ou des théories, et favoriser l'orientation des investissements de pensée et d'action vers ce qui nous importe, l'« usager ». L'idée est d'émettre des hypothèses sur le sens du comportement des différents acteurs de la situation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

La circulation de l'information à caractère secret : entre partage d'information et secret professionnel

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Appréhender les notions de secret et de respect de la vie privée
- S'approprier les éléments relatifs à la circulation de l'information
- Disposer des éléments de définition et de contour juridique des notions de secret professionnel et de confidentialité pour proposer un accompagnement adapté

Programme

- Approche juridique des notions de confidentialité et de secret professionnel
 - Définition des notions de discrétion, confidentialité, secret professionnel
 - Fondements des notions de discrétion et de secret professionnel
 - Contours des notions : personnes tenues au secret et à la confidentialité, les informations à caractère secret
- La circulation de l'information et la communication entre professionnels
 - L'acceptation et les conditions du secret partagé
 - Les signalements, dérogations possibles au secret

- Les outils de communication, entre partage d'information et confidentialité
 - La problématique des transmissions : le travail et le partage en équipe des informations
 - Le projet de la personne : l'objectif d'un contenu efficient et non intrusif
 - L'outil informatique : avantage et gestion d'un système d'information
 - Le dossier : l'accessibilité par la personne aux informations qui la concerne
- Analyse des pratiques professionnelles
 - Analyse de cas : réflexion et analyse critique et constructive des pratiques à partir de situations vécues et quotidiennes des professionnels
 - Concertation pluridisciplinaire pour déterminer les pistes d'amélioration quant aux pratiques professionnelles et outils de travail

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 10 et 11 décembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 18 et 19 novembre 2020
 Strasbourg : 4 et 5 juin 2020



... **Durée** : 2 jours

Communication assertive : mieux se connaître pour mieux s'affirmer

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Revoir les grandes notions liées à la communication et apprendre à développer une communication saine et respectueuse
- Identifier les obstacles les plus fréquents à la communication
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle
- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Acquérir des outils de communication assertive et de Communication non violente

Modalités pédagogiques

L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.

Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.

Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Programme

Jour 1 : De la notion de communication à la notion d'émotions

- Présentation de la notion de communication de manière ludique
- Les pièges et les facilitateurs
 - Les notions de positions de vie
- Les outils favorisant la communication saine et respectueuse :
 - L'écoute active
 - La reformulation
 - Les questions
- Développer les compétences qui aident à faire face aux difficultés de la vie.
 - La résilience
 - Les perroquets de la perception (le modèle SPARK en psychologie positive)
- Les émotions et la mécanique en jeu
 - Une porte d'entrée vers l'assertivité
 - Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les outils de communication : des aides pour construire un comportement assertif

- L'assertivité ou comment s'affirmer sans agresser (ni fuir ou manipuler)
 - Exercices pour savoir dire non
 - Emettre une critique
 - Gérer un conflit
 - Faire un compliment, une demande
- Approfondissement des notions au regard des pratiques rencontrées :
 - Analyse de situations rencontrées suite à la formation
 - Pour aller plus loin, travail sur la gestion des conflits
 - Faire émerger un positionnement collectif ancré dans la pratique et structurant pour les pratiques.

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 3 et 4 mars 2020
Vandœuvre-lès-Nancy : 5 et 6 mars 2020
Strasbourg : 14 et 15 octobre 2020

Constituer et gérer le dossier de la personne accompagnée

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

1^{er} jour : un dossier efficace pour tous les acteurs et respectueux de la vie privée de l'utilisateur

- Les aspects théoriques, la réglementation et les recommandations entourant le dossier de la personne accompagnée
 - Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation selon la recommandation de la DGAS
 - Les références au contenu du dossier dans la loi
 - L'apport de la législation quant à la protection des données : le principe de minimisation et l'autorisation unique de la CNIL
- La confidentialité dans la gestion du dossier
 - Définition des notions et des intérêts en présence
 - Les conditions du partage d'informations selon la loi de janvier 2016
- Fin de thématique : échanges sur les pistes d'évolution possibles quant à l'organisation du dossier
- L'informatisation du dossier :
 - Avantages et inconvénients
 - Les exigences de l'outil informatique au regard du texte européen relatif à la protection des données : la protection, la sécurité, l'effacement des données
- Conservation et archivage du dossier
 - Définition des notions
 - La durée de conservation du dossier selon la recommandation et les autorisations uniques de la CNIL

2^{ème} jour : le dossier et les droits de l'utilisateur, héritage de la loi de 2002 et du règlement européen sur la protection des données

- Retour sur la 1^{ère} journée
- Le droit d'accès
 - Les dispositions de la loi de 2002 : quelles possibilités, quelles interprétations ?
 - Les conditions de l'exercice du droit d'accès : quelle procédure ?
- Le droit à l'information
 - Au moment de la collecte : quelles mentions à insérer, dans quels supports ?
 - Au moment de la rencontre avec la personne concernée
 - . Exercice d'écriture de mention
 - . Délivrance des éléments obligatoires et des modalités possibles
- Le consentement
- Les autres droits : rectification, opposition, effacement, la portabilité des données

Objectifs

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'utilisateur
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail

Modalités pédagogiques

Cas pratiques, quizz et mises en situation

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 29 et 30 septembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 20 et 21 octobre 2020
 Strasbourg : 1^{er} et 2 décembre 2020

Construire la méthodologie de gestion du dossier de la personne accompagnée

... **Durée** : 3 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Maîtriser l'aspect juridique organisant la création et la gestion du dossier de l'utilisateur
- Optimiser l'utilisation du dossier comme outil de travail

Modalités pédagogiques

Cas pratiques, quizz et mises en situation.
 Co-construction du guide méthodologique par le croisement des expériences et contraintes des intervenants

Programme

Jour 1 :

- Les différentes typologies de dossier, d'organisation et d'utilisation
 - Composition et contenu du dossier
 - Conservation et archivage du dossier
- Le dossier informatique
 - avantages, limites, risques et procédés
 - la loi informatique et libertés : quelles obligations ?
- Le secret professionnel, la discrétion et la confidentialité dans la gestion du dossier
 - Définitions des différentes notions
 - Les conditions du secret partagé
- Le dossier et les droits de l'utilisateur
 - L'accès au dossier
 - Les droits d'information, de rectification et d'opposition

Jour 2

- Evaluation du dossier actuellement en place au sein de la structure
- Construction d'un guide méthodologique pour l'élaboration, la gestion et la conservation du dossier de la personne accompagnée

Jour 3

- Poursuite et finalisation du guide méthodologique
- Mise en pratique de l'outil à partir d'une situation concrète

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Coordination d'équipe / d'unité

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels exerçant les fonctions de coordinateur d'équipe/d'unité sans responsabilité hiérarchique

Programme

Jour 1 :

- Les multiples facettes de la fonction de coordinateur
- Points de repères :
 - Management transversal (Comment accompagner une équipe sans relation hiérarchique ?)

Jour 2

- Points de repères (suite) :
 - L'animation de réunion : outils et techniques
 - Les aspects fonctionnels de l'organisation du travail d'équipe
 - Communication écrite et orale
- Exercice des responsabilités au sein de l'équipe (organigramme, fiche de poste, fiche de fonctions, ...)

Objectifs

- Identifier et appréhender les fonctions de coordinateur d'équipe/ d'unité au sein de l'établissement et leurs limites
- Acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice d'une autorité non hiérarchique
- Appréhender les dynamiques de groupe
- Être en mesure d'aider les membres de son équipe à mieux définir les objectifs et moyens de leur action, en fonction de leur rôle et de leur statut
- Se doter d'outils pour assurer le suivi de ses différents projets
- Animer une réunion de manière efficace

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation, recensement et utilisation d'outils

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 5 et 6 mars 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 7 et 8 avril 2020
 Strasbourg : 11 et 12 février 2020

La juste distance éducative dans les postures professionnelles : apprendre à se situer

... **Durée** : 1 jour

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

- Articulation entre la notion d'accompagnement et la relation d'aide
- Des représentations autour de la «bonne» proximité ou distance professionnelle
- Approche théorique pour établir une relation «juste» et trouver la «bonne» proximité ou distance dans la relation éducative :
 - Les quatre distances de Hall
 - Quelques concepts inhérents à la relation éducative (transfert, résonance, empathie, ...)
 - Les qualités à développer en tant que professionnel pour établir une «juste» distance
- L'institution et l'équipe interdisciplinaire comme «garde-fous» : quelques «outils» pour garantir la «bonne» distance
- Vers quelles «bonnes» pratiques professionnelles ?

Objectifs

- Favoriser l'adoption chez les professionnels impliqués dans la relation éducative d'une posture adaptée vis-à-vis des personnes accompagnées
- Favoriser la compréhension des professionnels autour de concepts théoriques et favoriser le lien avec la pratique.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situation, étude de cas, travaux en sous groupes, brainstorming

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Mettre en place une démarche quantitative et qualitative : l'usage du questionnaire de satisfaction

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Jour 2 :

- Savoir lire les données quantitatives
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Identification et ajustement des besoins de l'usagers
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives

Objectifs

- Situer et savoir choisir entre les différents outils d'une démarche quantitative et qualitative en fonction des besoins de la structure et du public accompagné
- L'enquête comme démarche à la participation et articulation usager / famille / professionnels
- Apprendre les étapes d'une enquête de satisfaction : élaboration des outils, recueil des données, analyse, rédaction et diffusion des résultats

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, exercice de construction de questionnaires, mise en situation, manipulation d'outils d'analyse quantitatifs et qualitatifs

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 29 et 30 janvier 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 3 et 4 mars 2020
 Strasbourg : 9 et 10 avril 2020

Mission et fonctionnement d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Public : Professionnels et personnes accompagnées des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Permettre aux usagers de prendre connaissance et de comprendre les cadres de la participation dans l'établissement qui les accueille
- Comprendre les missions, le rôle et les modalités de fonctionnement du CVS
- Situer le CVS au regard d'autres formes de participation de l'usager
- Être en mesure d'exercer son rôle d'élu, au travers de la préparation, de la réalisation d'une réunion de CVS puis des suites à y donner.
- Plus largement, situer le CVS parmi un ensemble de droits de l'usager d'un établissement ou service social ou médico-social

Modalités pédagogiques

Mise en situation (animation de réunion), exercices pratiques (rédaction d'un ordre du jour, d'un compte rendu)

Programme

- Le Conseil de la vie sociale
 - Les grands principes qui entourent le CVS
 - Quelle obligation pour les établissements
 - La composition du CVS
 - La mission du CVS
- La fonction de représentant au CVS
 - La durée du mandat
 - L'organisation des élections
- La préparation d'une réunion de CVS : avant
 - Le recueil des questionnements, attentes des résidents
 - L'élaboration et la diffusion de l'ordre du jour
- Le déroulement de la réunion : pendant
 - L'animation de la réunion de CVS
 - Les débats et délibérations
- Le suivi des avis et des propositions du CVS : après
 - Comment rendre compte à ceux que l'on représente ?

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Optimiser les écrits professionnels

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1

- Les enjeux et les fonctions des écrits professionnels et le droit des usagers
- Les écrits professionnels et responsabilité juridique
- Notions de confidentialité, de secret professionnel et de secret partagé
- Savoir repérer et transmettre une information utile
- Objectivité et subjectivité dans le recueil et le traitement de l'information
- Organisation de l'écrit et mise en forme
- Choix du vocabulaire et style de l'écrit

Jour 2

- Les différents types d'écrits professionnels (à partir des écrits des participants à la formation)
- Travaux sur les écrits des participants en petits groupes : ce travail nécessite que les participants transmettent au formateur des écrits en amont de la formation.

Objectifs

- Acquérir (ou renforcer) des compétences dans le domaine de l'écriture professionnelle
- Donner du sens à ce que l'on écrit
- Repérer les différentes fonctions de l'écrit
- Parvenir à plus d'objectivité
- Construire une dimension éthique
- Maîtriser les éléments de mise en forme

Modalités pédagogiques

Travaux sur les écrits des participant.e.s, mise en situation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

- Châlons-en-Champagne : 25 et 26 mars 2020
- Vandoeuvre-lès-Nancy : 5 et 12 mai 2020
- Strasbourg : 6 et 20 octobre 2020

Prévenir et gérer les situations de violence

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Permettre aux professionnels :
 - de percevoir ses réactions face à l'agressivité d'une personne afin de mieux gérer les situations et le stress occasionné par celles-ci
 - d'acquérir des attitudes de prévention en fonction des situations rencontrées
 - en cas d'intervention, d'être efficace afin d'immobiliser et de préserver l'intégrité physique de la personne présentant des conduites violentes

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et techniques. Mises en situation, travail sur les techniques proposées. Etude de cas.

Un recyclage tous les ans (1 journée) est souhaitable

Programme

- Reconnaissance des signes annonciateurs de l'agitation et positionnement par rapport à l'agresseur
 - La notion de distance (distance physique), ou distance de sécurité
 - Travail sur la respiration (gérer son stress face à l'agressivité)
 - Travail sur des situations vécues par les stagiaires sur leur lieu de travail, réflexions sur les possibilités d'améliorer les techniques d'intervention
- Réaliser une immobilisation en respectant l'intégrité physique de l'agresseur
 - Travail sur différentes techniques d'immobilisation avec contraintes articulaires (à partir d'une pratique de « non violence »)
 - Immobilisation sans prendre ni donner de coups en tenant compte de la rapidité d'approche et de la protection de soi et des autres
 - Travail sur son propre équilibre et le déséquilibre de l'agresseur
 - Mettre en place une stratégie afin de neutraliser le plus efficacement possible
 - Approches de situations dangereuses (attaque avec un couteau ou du mobilier, avec étranglement)
- Contrôler et ne pas répondre aux coups
 - Travail pour éviter coups de poings et coups de pieds
- Se protéger
 - Environnement et positionnement par rapport à l'agresseur
 - Déstabilisation de l'agresseur
 - Dégagement d'une saisie et saisir un agresseur afin de le neutraliser le plus rapidement possible

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Projet personnalisé : construction de l'outil d'évaluation et de projet

... **Durée** : 5+1 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Apprendre à évaluer les besoins et attentes des personnes accueillies par une démarche valorisant la prise en compte du point de vue de la personne
- Apprendre à écouter, analyser, synthétiser les attentes que chaque professionnel porte à l'égard du projet personnalisé
- S'approprier les démarches théoriques et techniques qui permettront de structurer et de renforcer la méthode d'élaboration du projet personnalisé

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, mises en situation

Programme

Jour 1. Approche juridique, théorique et méthodologique du projet personnalisé

- La notion de projet dans la loi. Les différents niveaux de projet et leur articulation
- Notions d'individualisation et de personnalisation
- Le projet personnalisé : éléments de définition, principes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS-ANESM relatives à la personnalisation de l'accompagnement

Jours 2, 3 et 4. Elaboration des outils d'évaluation des besoins de la personne accompagnée

- Elaboration d'un guide d'évaluation et de recueil des capacités et besoins de la personne accompagnée
 - Présentation des nomenclatures SERAFIN
 - Détermination du cadre d'évaluation : cotation, acteurs ...
 - Co-construction en structurant cet outil sur la base des nomenclatures SERAFIN
- Formation à l'utilisation d'un outil sous Excel

Jour 5. Elaboration de l'outil projet personnalisé

- Elaboration du document unique faisant fonction de projet personnalisé
- Elaboration du processus de mise en œuvre du projet personnalisé en interne
- Positionnement du rôle de référent de projet personnalisé

Jour 6. Evaluation *in itinere* de l'opérationnalité de l'outil

Cette étape de la formation doit avoir lieu après une période de mise en œuvre de l'outil.

- Apports théoriques et empiriques sur l'efficacité de l'outil, dans ses différentes composantes (structuration, facilité de mise en œuvre, appropriation par l'équipe...)
- Apports théoriques sur les fondamentaux des écrits professionnels dans le projet personnalisé

Formation des professionnels de l'établissement ou du service à l'appropriation des outils construits avec le groupe pilote (2 jours facultatifs)

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Projet personnalisé : méthodologie d'élaboration et d'actualisation

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

- Cadre juridique du projet personnalisé
- Éléments de définition
- RBPP « Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
- Principes d'élaboration et de mise en œuvre
- Points de repères pour évaluer les capacités et les besoins des personnes en situation de handicap (« Grille d'évaluation des besoins ») à partir de SERAFIN-PH (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées)
 - Classification internationale du fonctionnement, de la santé et du handicap (CIF, 2001)
 - Référentiel d'observations des compétences sociales (ROCS, Danancier)
 - Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées (SERAFIN PH)

Objectifs

- Maîtriser les aspects juridiques et la recommandation de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM sur le projet personnalisé
- Connaître les principes d'élaboration et de mise en œuvre du projet personnalisé
- Apprendre à construire une grille d'évaluation des besoins en prenant appui sur SERAFIN-PH

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, brainstorming, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, mises en situation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 17 mars 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 3 mars 2020
 Strasbourg : 1^{er} avril 2020



Travailler avec les émotions : comment accueillir ses propres émotions pour être en mesure d'accueillir celles des enfants

... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des équipes éducatives travaillant auprès d'enfants

Programme

Jour 1 : Les adultes face à leurs émotions

- Présentation de la notion d'émotion de manière ludique
- Comment se servir de nos émotions ?
 - Des sens et des besoins à découvrir
 - Les émotions qui nous débordent
- Renforcer la maîtrise de soi :
 - Des outils pour apprendre à gérer la colère
 - Des outils pour apprendre à gérer le stress
- Renforcer la confiance en soi : la résilience, les positions de vie, l'empathie
- Communiquer avec ses émotions
 - La CNV
 - Apprendre à être à l'écoute de soi et de ses besoins

Jour 2 : Les enfants et les émotions

- L'intelligence émotionnelle
 - Définition,
 - Les 5 composantes
 - L'éducation émotionnelle
- Les spécificités des émotions chez l'enfant :
 - Le développement des émotions chez l'enfant
 - Un enjeu : la confiance et l'estime de soi
- Faire émerger un positionnement collectif ancré dans l'éducation émotionnelle et structurant pour les pratiques

Objectifs

- Comprendre ses émotions pour savoir les accueillir
- Apprendre à utiliser les émotions comme matériel de base à la relation éducative
- Comprendre les différentes positions de vie indissociables de l'assertivité et les enjeux d'une communication respectueuse de soi et des autres
- Connaître la mécanique émotionnelle pour favoriser le travail en équipe et les relations avec les différents interlocuteurs de la vie professionnelle
- Développer des compétences communicationnelles individuelles et collectives
- Acquérir des outils permettant le développement de l'intelligence émotionnelle

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs, exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du «faire équipe»

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 9 et 10 juin 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 11 et 12 juin 2020
 Strasbourg : 2 et 3 avril 2020



... **Durée** : 2 jours

Travailler ensemble : la cohésion d'équipe

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1

- Intérêts et difficultés de l'accompagnement interdisciplinaire
- Les apports de la psychologie sociale dans la compréhension des comportements individuels
- Dynamique de groupe : phénomènes et mécanismes

Jour 2

- Analyse de son organisation et des relations interpersonnelles
- Exercices de team building

Objectifs

- Repérer les effets du groupe sur les comportements individuels
- Dépasser les écueils du travail en équipe
- Identifier les places et rôles de chacun, conscients ou subis
- Dynamiser la cohésion d'équipe

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques, partages d'expériences

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 19 et 20 mars 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 12 et 13 mars 2020
 Strasbourg : 17 et 18 septembre 2020

Usage du questionnaire de satisfaction dans l'accompagnement à la participation

... **Durée** : 3 jours

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Situer et savoir choisir entre les différents outils d'une démarche quantitative et qualitative en fonction des besoins de la structure et du public accompagné
- L'enquête comme démarche à la participation et articulation usager / famille / professionnels
- Apprendre les étapes d'une enquête de satisfaction : élaboration des outils, recueil des données, analyse, rédaction et diffusion des résultats.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, exercice de construction de questionnaires, mise en situation, manipulation d'outils d'analyse quantitatifs et qualitatifs

Programme

Jour 1 :

- Mettre en place une démarche d'évaluation : quel contexte et quelle plus-value ?
- Les différents types d'outils : savoir choisir son outil d'évaluation, pourquoi le choix du questionnaire
- Savoir recueillir la parole et l'objectiver
- La méthodologie de la construction du questionnaire

Jour 2 :

- Savoir lire les données quantitatives
- La mise en œuvre de l'enquête : la passation, diffusion et le recueil de données
- Exploitation des résultats : identifier les données pertinentes
- Les techniques d'analyse des résultats : le traitement des données quantitatives et qualitatives

Jour 3 :

- Analyse des besoins de la structure
- Identification des besoins de l'usage par le questionnaire
- Construction de la trame du questionnaire et pré-test
- Etablir les modalités de passation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Renforcez les pratiques managériales (MANAG)

- Accompagner le changement par l'**intelligence collective**..... 65
- Appliquer le **droit du travail** dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966..... 66
- Développer son **leadership positif** 67
- **Qualité de vie au travail** : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines..... 68
- Repenser la gestion des ressources humaines par le **codéveloppement**..... 69
- **Risques psychosociaux** : mieux connaître, mieux prévenir..... 70



Accompagner le changement par l'intelligence collective



... **Durée** : 2 jours

Public : Professionnels des équipes d'encadrement

Objectifs

- Se familiariser avec la notion d'intelligence collective
- Comprendre le fonctionnement de son équipe
- Développer une vision et donner du sens pour renforcer la cohésion
- S'approprier des outils de la coopération

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mises en situations, jeux sérieux favorisant la créativité et permettant l'émergence du «faire équipe»

Programme

Jour 1 :

- Le cadre général
 - Qu'est-ce qu'une organisation apprenante ?
- Les cinq disciplines :
 - La pensée systémique
 - La maîtrise personnelle
 - Les modèles mentaux
 - La vision partagée
 - L'apprenance en équipe

Jour 2 :

- Développer son leadership
 - Quelques outils
 - L'intelligence émotionnelle
- Apprendre en équipe
 - La résolution de problèmes
 - La posture du coach
- Les outils de facilitation

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 15 et 16 septembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 17 et 18 septembre 2020
 Strasbourg : 18 et 19 juin 2020

Appliquer le droit du travail dans les établissements et services relevant de la Convention Collective 1966

... **Durée** : 2 jours

Public : Cadres de direction et chefs de service des établissements et services du secteur social et médico-social

Programme

Jour 1

- Les règles applicables dans la structure
 - Hiérarchie et articulation des différentes sources, droit du travail et convention collective
 - Intégration des accords d'entreprise et usages en vigueur
- Le contrat de travail
 - Le contrat de travail à durée indéterminée : le principe
 - Le recours au contrat à durée déterminée : conditions de mise en œuvre et de renouvellement
 - Les possibilités de transferts entre établissements et services
- L'aménagement du temps de travail du salarié
 - La mise en place et les règles de gestion du temps partiel
 - Le cas particulier du mi-temps thérapeutique

Jour 2

- L'exécution du contrat de travail
 - Les règles applicables à l'élaboration des plannings
 - Le calcul de la durée de travail : le temps de travail effectif
 - Les absences du salarié : incidence sur le temps de travail
 - Les congés et repos : les règles de la prise et du décompte des droits
 - La formation des salariés : de la comptabilisation du temps de travail et de trajet à la prise en charge du repas

Objectifs

- Connaître les règles fondamentales du droit du travail
- Appréhender les règles de gestion des ressources humaines
- Mieux gérer les différentes situations rencontrées au quotidien dans le management des équipes professionnelles

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Vandoeuvre-lès-Nancy : 2 et 3 avril 2020
Strasbourg : 28 et 29 mai 2020



Développer son leadership positif

Public : Professionnels en position d'encadrement

Objectifs

- Comprendre les spécificités de la gestion d'une équipe pluridisciplinaire
- Savoir faire émerger les qualités managériales nécessaires à un management assertif
- Acquérir des outils opérationnels
- Découvrir les nouvelles tendances du management

Modalités pédagogiques

Apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs

Exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence de nouvelles postures

Programme

Jour 1 : Qui est le Leader

- Les rôles du responsable hiérarchique
- Les différents types de posture
- Les cinq niveaux de leadership
- Leadership transactionnel / transformationnel...
- Le leadership de demain
- Gérer l'implication des collaborateurs
- Les leviers de motivation
- Le FLOW
- La souffrance au travail

Jour 2 : Les outils au service du Leader

- De la notion de compétences à la notion de forces
- Les forces du responsable
- Détecter et actionner les forces de son équipe
- La communication
 - Collective
 - Individuelle
 - Les feedbacks
- Des outils au service du responsable hiérarchique
- La réunion déléguée
- Le DESC
- Les grilles d'analyse opérationnelles

Formation intra

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Formation inter

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 3 et 4 novembre 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 5 et 6 novembre 2020
 Strasbourg : 29 et 30 octobre 2020

Qualité de vie au travail : un enjeu à intégrer dans la gestion des ressources humaines

Public : Personnels de direction, chefs de service éducatif, membres du Comité Sociale et Economique

Objectifs

- Comprendre les éléments constitutifs de la Qualité de Vie au Travail
- Intégrer la Qualité de Vie au Travail dans la culture managériale
- Initier à la méthodologie
- Découvrir quelques outils de la psychologie positive pour animer la QVT dans l'établissement
- Faire émerger des pistes d'action concrètes grâce à un travail d'intelligence collective

Modalités pédagogiques

L'animation vise à favoriser l'implication et la participation de tous les professionnels.

Chaque journée fera l'objet d'apports théoriques mais surtout de mises en situations, de jeux, de tests individuels et collectifs qui permettront de découvrir les aptitudes personnelles et collectives.

Les exercices ludiques favorisent la créativité et permettent l'émergence du « faire équipe ».

Programme

- Lien entre QVT et RSE (responsabilité sociale des entreprises)
 - Un enjeu : la co-construction
 - La communication autour de la QVT
- Le Profil Organisationnel Positif de la psychologie positive
 - Les questionnaires d'évaluation
 - Les indices ressources
 - Les indices performance
- La théorie du bien-être
 - Le modèle PERMA
 - L'autodétermination
- Travail en intelligence collective pour faire émerger des pistes d'action

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAL : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAL : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 5 mai 2020
Vandoeuvre-lès-Nancy : 6 mai 2020
Strasbourg : 29 avril 2020



Repenser la gestion des ressources humaines par le codéveloppement

... **Durée** : 6 demi-journées l'après-midi

Public : Cadres intermédiaires du secteur social et médico-social

Objectifs

- Repenser le positionnement stratégique en terme de gestion des compétences
- Développer un rapport de confiance vis-à-vis de son propre leadership
- Augmenter la créativité dans la gestion des ressources humaines
- Améliorer les pratiques par l'échange d'expérience et le croisement des regards
- Réfléchir aux axes de progrès et à leur mise en place

Modalités pédagogiques

Processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action. Apports théoriques selon les besoins exprimés.

Programme

Le codéveloppement professionnel réunit un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles afin d'apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » grâce à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action.

Séance 1 (0,5 jour) :

- Présentation du groupe
- Formalisation du règlement de fonctionnement
- Présentation du processus de codéveloppement
- Exécution d'un premier atelier en six étapes
- Evaluation

Séances 2 à 6 (0,5 jour par séance) :

- Apports d'éléments théoriques tels que le leadership, les forces ou tout autre concept qui permettra de mettre en lumière les éléments de la séance précédente en fonction de ce qui a été abordé
- Exécution d'un atelier complet en six étapes
- Evaluation

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREAI : 465€ par personne pour 6 demi-journées
- Non-contribuants : 615€ par personne pour 6 demi-journées

Lieux et dates :

Strasbourg : 9 mars, 9 avril, 12 mai, 23 juin, 23 septembre, 21 octobre 2020

Risques psychosociaux : mieux connaître, mieux prévenir

Public : Professionnels des structures du secteur social et médico-social

Objectifs

- Appréhender la notion de cadre de travail, de travail en équipe, de risques psychosociaux
- Comprendre l'impact de l'organisation du travail et du management sur la santé au travail
- Proposer des outils destinés à identifier les symptômes du mal-être au travail, en identifier les causes et y remédier

Modalités pédagogiques

Méthodologie participative alternant apports théoriques et mises en situation pratiques

Programme

- Le contexte juridique et les responsabilités de l'employeur
 - Connaître le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de risques professionnels
- Quelle démarche mettre en œuvre ?
 - Appréhender et repérer les situations de souffrance au travail
 - Lister les étapes clés d'une démarche de prévention
 - Connaître les avantages et inconvénients des trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
 - Les facteurs de risques dans l'organisation du travail et les pratiques managériales à risques
 - Les postures et techniques d'écoute
- Quelle prévention en matière de risques psychosociaux ?
 - Cerner les limites de la prévention
 - Etre un relais vers les acteurs clés de la prévention

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA I : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Tarifs 2020 en formation inter :

- Contribuants au CREA I : 155€/jour/personne
- Non-contribuants : 205€/jour/personne

Lieux et dates :

Châlons-en-Champagne : 10 mars 2020
 Vandoeuvre-lès-Nancy : 11 février 2020
 Strasbourg : 16 octobre 2020

Soutenez la formation des personnes accompagnées (USAGER)

- Connaître les **risques d'internet** et surfer en toute sécurité 72
- Mes droits en action ou s'affirmer et **choisir sa vie** 74
- Les **droits des usagers** 75
- Etre **personne ressource** : Accompagner les personnes en situation de handicap à s'affirmer et choisir leur vie 76



Connaître les risques d'internet et surfer en toute sécurité

... **Durée** : 4 demi-journées de 3h, soit 2 jours

Public : Usagers des structures sociales et médico-sociales

Objectifs de la formation

- Permettre aux travailleurs d'ESAT de prendre conscience des aspects réglementaires de la diffusion d'information, des risques encourus, des différents recours (CNIL)
- Etre en capacité de faire des recherches d'information sur internet en toute sécurité
- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur/téléphone portable/tablette
- Télécharger des données, faire des achats sécurisés, jouer et discuter dans le respect de la loi et des règles de sécurité
- Se présenter sur internet (pseudo, ...)
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux : piratage de compte, usurpation d'identité, enregistrements non souhaités (webcam), déjouer les principales arnaques

Programme

Séquence 1

- Rechercher une information sur internet en toute sécurité
 - Les moteurs de recherche
 - Les options de sécurité (contrôle parental, navigation privée, ...)
 - L'utilisation d'une messagerie
 - Les messages frauduleux et indésirables

- Savoir sécuriser et protéger son ordinateur ou son téléphone portable
 - Les outils de sécurité (antivirus, listes noires, ...)
 - Les paramètres de sécurité (verrouillages d'accès, pare-feu, ...)
- Savoir télécharger des données en toute sécurité et légalité
 - Le téléchargement légal et illégal
 - Les plateformes de téléchargement légales
 - La loi Hadopi

Séquence 2

- Prendre conscience que tous les actes et propos engagent la responsabilité de chacun
 - La responsabilité juridique individuelle
 - Le droit à la vie privée
 - Le droit à l'image
- Reconnaître les dangers liés aux réseaux sociaux
 - Présentation des divers réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Periscope, les sites de Chat, ...)
 - La création et l'utilisation d'un compte sur un réseau social
 - Les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux (usurpation d'identité, piratage de compte, abus de confiance, enregistrements non souhaités (webcam), ...)

Suite page suivante →

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 580€/demi-journée, soit 1160€/jour
- Non-contribuants : 725€/demi-journée, soit 1450€/jour

Lieu : sur site

Connaître les risques d'internet et surfer en toute sécurité (...suite)

... **Durée** : 4 demi-journées de 3h, soit 2 jours

Séquence 3

- Apprendre à effectuer des achats sécurisés en ligne
 - L'utilisation des forums et de comparaisons de prix
 - Les points de vigilance avant tout achat (code de confirmation envoyé par la banque, présence du https, s'assurer du coût des frais de livraison et des délais de livraison)
 - Les interfaces de paiement (Paypal, ...)
- Acquérir les règles de bonne utilisation des jeux en ligne et connaître les risques
 - La signalétique PEGI
 - Les risques liés aux jeux en ligne (achats via l'application, tentatives de phishing, vol d'identité par l'avatar, spam, virus, temps de jeu ...)

Séquence 4

- Savoir à qui s'adresser en cas de difficulté
 - Les abus (contenu choquant, site internet malveillant...)
 - Le signalement des abus et les différents recours (CNIL et procédures judiciaires)
- Avoir connaissance des risques encourus
 - Les addictions (jeu, pornographie)
 - Les abus (financiers, matériels)
 - L'intrusion dans la vie privée
 - Le harcèlement en ligne

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques rendus accessibles et adaptés en fonction des capacités des personnes en formation
- Dossier comprenant l'ensemble des documents présentés
- Exercices pratiques, démonstrations
- Vidéoprojection

Prérequis

Les personnes en formation devront être munis, tout au long de la formation, de leur matériel (smartphone, ordinateur, tablette).

La salle de formation doit être équipée d'un réseau wifi sur lequel les stagiaires et les formateurs pourront se connecter.

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 580€/demi-journée, soit 1160€/jour
- Non-contribuants : 725€/demi-journée, soit 1450€/jour

Lieu : sur site

Mes droits en action ou s'affirmer et choisir sa vie

... **Durée** : 2 fois 3 jours

Public : Les personnes en situation de handicap

Contexte

Une part importante du handicap est produite par les attitudes, les valeurs, l'idée que l'on a de ce qui est normal ou pas. Le regard de l'autre amène souvent la personne en situation de handicap à s'identifier à sa situation et à l'accepter passivement : elle agit alors comme une personne handicapée est censée agir. Mêmes celles qui sont conscientes de ce phénomène, se sentent tout de même continuellement observées, craintes et repérées comme des êtres à part qui ne peuvent être autonomes.

L'autonomie de la personne est donc sous tendue par des relations dans un environnement propre à la personne, dans sa vie quotidienne mais aussi plus globalement dans la société.

Il est donc entendu que la personne concernée doit avoir l'envie et s'exercer à devenir autonome tout au long de sa vie. Ainsi, elle pourra apprendre à chercher toutes les informations nécessaires pour faire tel ou tel choix et utiliser les ressources (humaines et matérielles) qui lui permettront de se mettre en route dans l'apprentissage de son autonomie et ainsi connaître et faire valoir ses droits : droit de choisir, de dire, de décider.

Méthodologie

- Supports techniques, Ateliers de partages et de mises en situation, Communication adaptée, Documents vidéo

Objectifs

- Connaître la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap
- Se l'approprier
- Comprendre sa place de personne dans son environnement
- Comprendre que la personne est une personne unique

Cette formation vise :

- à donner de l'information, comprendre les différents articles de la Convention.
- à permettre à la personne de se connaître, de prendre une place, de jouer un rôle dans son environnement. Elle permet à la personne de prendre conscience et d'avoir envie de développer son autonomie.

Programme

- 3 journées consacrées à la connaissance des droits déclinés dans la convention et aux exercices pratiques
- 3 journées consacrées à une meilleure connaissance de soi : valeurs, forces, ressources pour pouvoir choisir sa vie

Les droits des usagers

... **Durée** : 4 demi-journées de 3h, soit 2 jours

Public : Usagers des établissements sociaux et médico-sociaux

Programme

- C'est qui un usager ? C'est quoi un citoyen ?
- Les différences : de culture, de couleur de peau, de religion...
- C'est quoi un droit ?
- Les droits de tous les citoyens : droit de vote, droit de circuler librement, droit d'expression...
- C'est quoi l'autoreprésentation ?
- C'est quoi l'accessibilité ?
- Les droits et libertés des personnes accompagnées : vie privée, intimité, confidentialité, sécurité ...
- Les mesures de protection juridique : la mesure de sauvegarde, la curatelle simple et renforcée et les tutelles
- Les outils obligatoires : livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement
- La construction du projet personnalisé
- C'est quoi la bientraitance et la maltraitance ?
- Comment se faire aider ?

Objectifs

- Connaître ses droits : permettre aux travailleurs d'ESAT de savoir quels sont les droits de tout citoyen (droit de vote, droit d'aller et venir librement, droit à l'instruction, droit de travailler...) et quels sont les droits spécifiques dont ils bénéficient en tant que personne en situation de vulnérabilité (contenu de la charte des droits et libertés des personnes accueillies, le principe de consentement éclairé, ...)
- Pouvoir faire appliquer ses droits.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques rendu accessibles et adaptés en fonction des capacités des personnes en formation
- Dossier comprenant l'ensemble des documents présentés
- Exercices pratiques, démonstrations
- Vidéoprojection

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREAI : 580€/demi-journée, soit 1160€/jour
- Non-contribuants : 725€/demi-journée, soit 1450€/jour

Lieu : sur site

Etre personne ressource : Accompagner les personnes en situation de handicap à s'affirmer et choisir leur vie

... **Durée** : 3 jours

Public : Les professionnels de l'accompagnement social, médico-social et médical ET des personnes en situation de handicap

Contexte

Donner l'envie et stimuler la prise d'autonomie : cette démarche inclusive implique deux types d'évolutions :

- Une valorisation de la personne en situation de handicap, de son rôle social, de son statut d'acteur afin de l'aider à se faire reconnaître et à exprimer sa volonté. Qu'elle puisse se connaître et exprimer ce qu'elle attend, qu'elle puisse agir au quotidien et faire ainsi valoir ses droits : droit de choisir, de dire, de décider.
- Une évolution des pratiques professionnelles, il s'agit de prendre un peu de recul afin de laisser la personne découvrir et puiser dans ses ressources personnelles. Il s'agit également, de faire évoluer les postures et méthodes d'accompagnement, transformer le regard et les relations entre personnes en situation de handicap et accompagnants.

Programme

- 3 journées consacrées à la connaissance des droits déclinés dans la convention et aux exercices pratiques et évaluation

Méthodologie

- Supports techniques, Ateliers de partages et de mises en situation, Documents écrits, Documents vidéo

Objectifs

- Connaître la convention de l'ONU
- Se l'approprier
- Savoir être ressource auprès des personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent défendre leurs droits
- Savoir accompagner la diffusion et la sensibilisation de la convention avec les personnes concernées

Cette formation vise à comprendre la perception et le changement radical dans les approches existantes du handicap. Elle doit conduire les professionnels à adopter ce changement qui consiste à ne plus mettre l'accent sur ce qui est perçu comme une anomalie de la personne, la déficience étant considérée comme une défaillance ou une maladie. Bien au contraire, la convention aborde le handicap sous l'angle d'une « pathologie de la société », autrement dit comme le résultat de l'incapacité de la société à être inclusive et à accueillir les différences de la personne.

Cette formation visera à s'approprier la feuille de route proposée par la convention pour ce changement.

Tarifs 2020 en formation intra :

- Contribuants au CREA1 : 1160€/jour
- Non-contribuants : 1450€/jour

Lieu : sur site

Conditions générales de vente des formations du CREAI Grand Est

1. Présentation

Le CREAI Grand Est est un centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. A ce titre, il propose et dispense des formations aux professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social dans le cadre de leur formation continue, en intra ou en inter-établissements et services.

Le CREAI Grand Est réalise également des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social du CREAI Grand Est est situé à la Cité Administrative Tirlot – Bâtiment 3 – 5 rue de la Charrière 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX (France). Le CREAI élit domicile à cette adresse.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'offre de service du CREAI Grand Est relevant du champ de la formation continue ou dans le cadre du centre de formation.

La commande d'une formation implique l'acceptation sans réserve et par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service, ainsi que l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.

3. Formations intra

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'organisme gestionnaire, de l'établissement ou du service, dans des locaux mis à disposition par ceux-ci, ou dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège ou dans ses antennes.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. Seules les journées de formation effectivement réalisées sont facturées. Les formations longues réalisées sur plusieurs exercices donnent lieu à une facture pour chacun des exercices réalisés.

Réalisation

Les dates d'intervention sont fixées d'un commun accord entre le commanditaire et le CREAI. Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

4. Formations inter-établissements et services

Les dispositions du présent article s'appliquent aux formations proposées au catalogue par la voie de diffusion de plaquette, et ouvertes à une pluralité d'établissements ou services, dispensées dans les locaux du CREAI Grand Est, au siège, dans ses antennes, ou dans une salle réservée par le CREAI.

Conditions financières

Le règlement est à effectuer sur facturation, après la réalisation de l'action de formation, par chèque bancaire ou par virement. En cas d'empêchement du stagiaire inscrit à la formation, sa structure d'appartenance a la possibilité de le remplacer par un autre professionnel de profil identique et ayant les mêmes besoins de formation jusqu'au jour de la formation et sans frais supplémentaire.

Toutefois, en cas d'absence non signalée, le CREAI pourra être amené à facturer à la structure d'appartenance un montant de 40 € au titre des frais administratifs.

Réalisation

Le CREAI fournit aux stagiaires sous un format papier ou dématérialisé les supports de formation.

Le CREAI se réserve le droit d'annuler tout stage si toute circonstance indépendante de sa volonté l'y oblige, notamment en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant. Les participants en seront informés 8 jours avant le démarrage et les frais d'inscription éventuellement déjà versés feront l'objet d'un remboursement.

Les stagiaires restent liés à leur entreprise et rémunérés par celle-ci pendant la formation. Ils restent soumis à la réglementation des accidents au titre de leur activité principale suivant les textes législatifs en vigueur.

5. Dispositions communes à toutes les formations

5.1. Documents contractuels

Toute demande de formation fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme de la formation, ainsi que le coût envisagé. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Grand Est établit une convention de formation. Le commanditaire s'engage à retourner cette convention signée, portant son cachet et accompagnée de la liste des participants lorsqu'elle est spécifiquement demandée.

Chaque séance de formation fait l'objet d'un émargement. Le CREAI s'appuie sur celle-ci pour établir pour chaque participant une attestation de formation remise au commanditaire à l'issue de celle-ci.

5.2. Règlement par un OPCA

Le CREAI Grand Est fait l'objet d'un référencement sur DataDock. L'existence du référencement est signifiée aux commanditaires par l'apposition du logo sur ses propositions de formation ou sur les plaquettes de formation. Le CREAI Grand Est pourra communiquer sur demande du commanditaire son numéro de référencement. Le CREAI Grand Est s'engage à communiquer aux

commanditaires l'absence de référencement si celui-ci venait à être supprimé.

Si le commanditaire souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au commanditaire.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le commanditaire sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

5.3. Règlement et facturation

Tous les prix sont indiqués en euros. Le CREAI n'est pas assujéti à la TVA.

Les factures sont payables en euros, dans les 30 jours suivant la date de la facture, sans escompte, par chèque bancaire (à l'ordre du CREAI Grand Est) ou par virement bancaire (le RIB/IBAN du CREAI est disponible sur demande).

5.4. Responsabilité

Le CREAI Grand Est pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le commanditaire et résultant de l'exécution des actions de formation. Mais il ne saurait être tenu pour responsable des dommages indirects subis par le commanditaire, tels que la perte de données ou de fichiers, un manque à gagner ou l'atteinte à la réputation ou à l'image.

Le CREAI ne saurait pas être non plus responsable d'un dommage issu de l'inexécution de la convention de formation résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit,

outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident de l'intervenant, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au CREAI Grand Est, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au CREAI Grand Est.

5.5. Informatique et libertés

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAI Grand Est s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions de formation, conformément à sa politique de protection des données personnelles. Le commanditaire et les stagiaires disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exercé en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à la Déléguée à la protection des données du CREAI Grand Est.

5.6. Propriété intellectuelle

Le CREAI Grand Est est propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de toute action chez le commanditaire.

- Pour les formations inter établissements ou service :

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'exploitation des supports de formation restent la propriété exclusive du CREAI Grand Est et ne peuvent donc pas être cédés au commanditaire.

- Pour les formations intra

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, le CREAI Grand Est pourra céder au commanditaire les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

5.7. Confidentialité

Le commanditaire est informé que l'existence d'une action de formation et la nature des travaux réalisés dans l'exécution des commandes de formation pourront être communiquées aux partenaires contractuels du CREAI pour les besoins d'autres éventuelles commandes.

Toutes les informations (hors celles accessibles au public) dont le CREAI Grand Est ou le commanditaire aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants.

5.8. Communication

Le commanditaire autorise expressément le CREAI Grand Est à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une formation et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers, documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de disposition légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.9. Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre le CREAI Grand Est et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention. Les litiges ne pouvant être réglés par cette voie seront de la compétence du Tribunal d'instance ou de grande instance de Châlons-en-Champagne, suivant le montant du litige.

BULLETIN D'INSCRIPTION - Formation inter-établissements

A retourner au CREAI Grand Est ■ A REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES SVP ■ 1 bulletin par personne

Nom, Prénom : Mme, M..... Fonction.....

Etablissement ou service

Adresse

.....

Adresse de facturation (si différente).....

Téléphone..... E-mail (obligatoire).....

Nom de la formation 'inter' :

Code de la formation : ACCOMP n° PRAT n° MANAG n° USAGER n°

Date(s) et lieu de la formation : Châlons-en-Champagne Vandoeuvre-lès-Nancy Strasbourg

Contribuant CREAI : 155 € par personne et par jour, soit : €*

Non-contribuant : 205 € par personne et par jour, soit : €*

*(*Règlement à réception de la facture établie par le CREAI à l'issue de la formation)*

Fait à le

Cachet & Signature

↳ **Coupon à retourner par e-mail à : nancy@creai-grand-est.fr et chalons@creai-grand-est.fr**

ou par courrier à : CREAI Grand Est – Cité Administrative Tirlet - 5 Rue de la Charrière - Bât. 3 - 51036 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex - Tél. 03.26.68.35.71 ou 03.83.37.90.81

Les informations collectées par le CREAI Grand Est font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion et le suivi des formations. Ces informations sont à destination des personnels du CREAI (service administratif, Direction, intervenant), formateurs vacataires intervenant sur la formation le cas échéant, d'organismes paritaires collecteurs agréés (ou tout autre financeur de la formation). Dans le cadre de votre participation à la formation, les données sont conservées pendant une durée de 3 ans à partir de la fin de la session de formation. A l'issue de cette période, les données sont détruites.

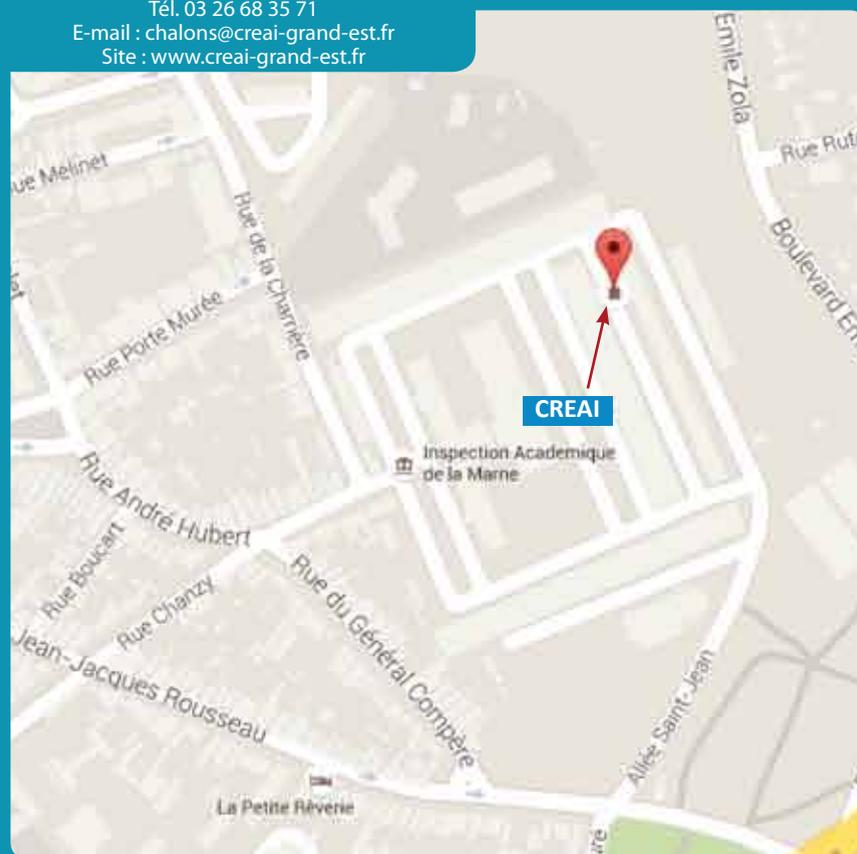
Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données, vous disposez de droits, tels que le droit d'accès à vos données personnelles. La politique de protection de la vie privée, plus complète, est disponible sur demande ou sur le site internet du CREAI à l'adresse www.creai-grand-est.fr

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés et pour toute information, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données (DPO) en écrivant à j.boivin@creai-grand-est.fr ou à l'adresse postale suivante : CREAI Grand Est, à l'attention de Mme la Déléguée à la protection des données, Cité administrative Tirlet – Bât 3, 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX.

ACCÈS

CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet
5 rue de la Charrière • Bât. 3
51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr
Site : www.creai-grand-est.fr



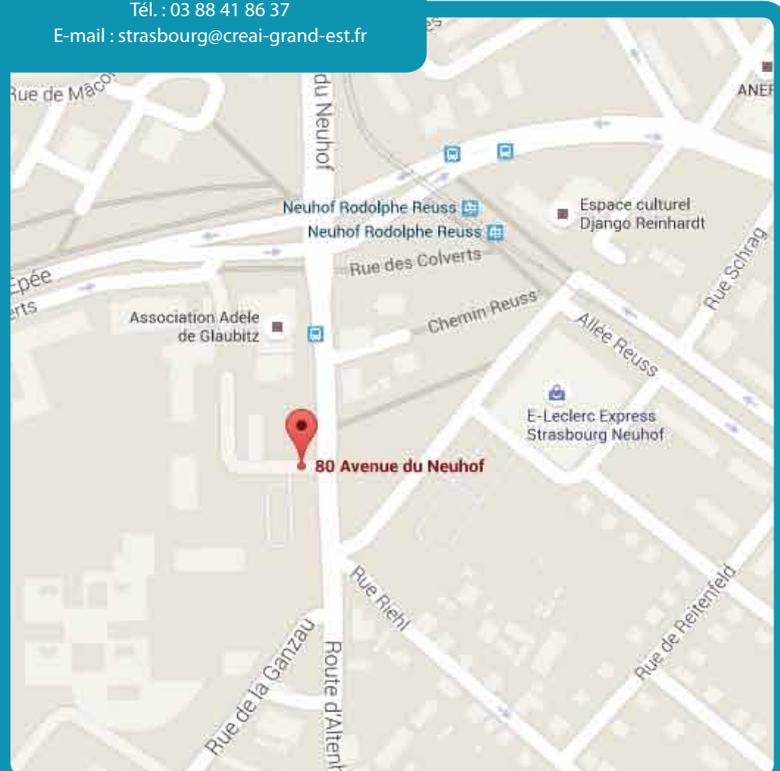
Antenne Alsace

80 avenue du Neuhof

67100 Strasbourg

Tél. : 03 88 41 86 37

E-mail : strasbourg@creai-grand-est.fr



Centre de Médecine Préventive



Antenne Lorraine

1 rue du Vivarais

54500 Vandoeuvre-les-Nancy

Tél. 03 83 37 90 81

E-mail : nancy@creai-grand-est.fr

Notes

A series of 15 horizontal dotted lines for writing notes.



CREAI Grand Est

Cité administrative Tirlet - 5 rue de la Charrière
Bât. 3 • 51036 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 68 35 71
E-mail : chalons@creai-grand-est.fr

Antenne Lorraine

1 rue du Vivarais
54500 Vandoeuvre-les-Nancy
Tél. 03 83 37 90 81
E-mail : nancy@creai-grand-est.fr

Antenne Alsace

80 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 41 86 37
E-mail : strasbourg@creai-grand-est.fr

Site : www.creai-grand-est.fr